

Plan de mise en œuvre de l'action climatique

Point sur la démarche de Manuvie en matière de transition climatique

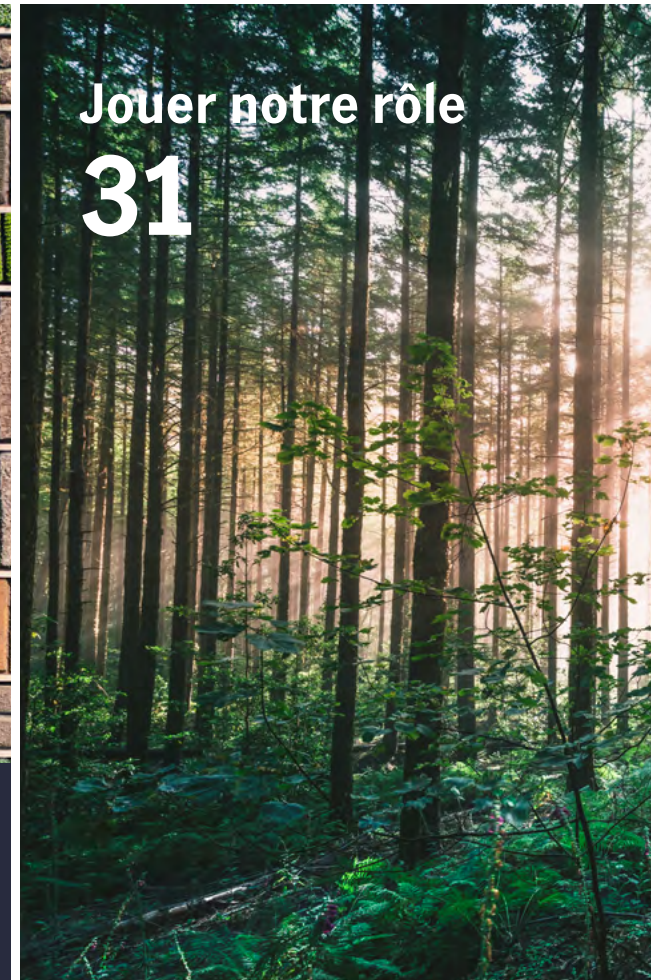
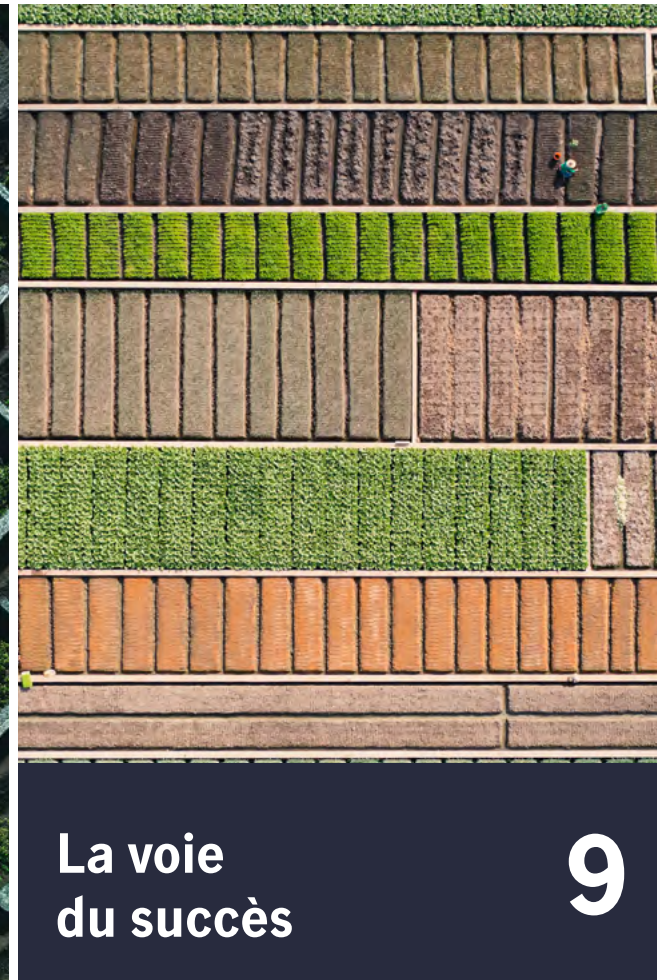
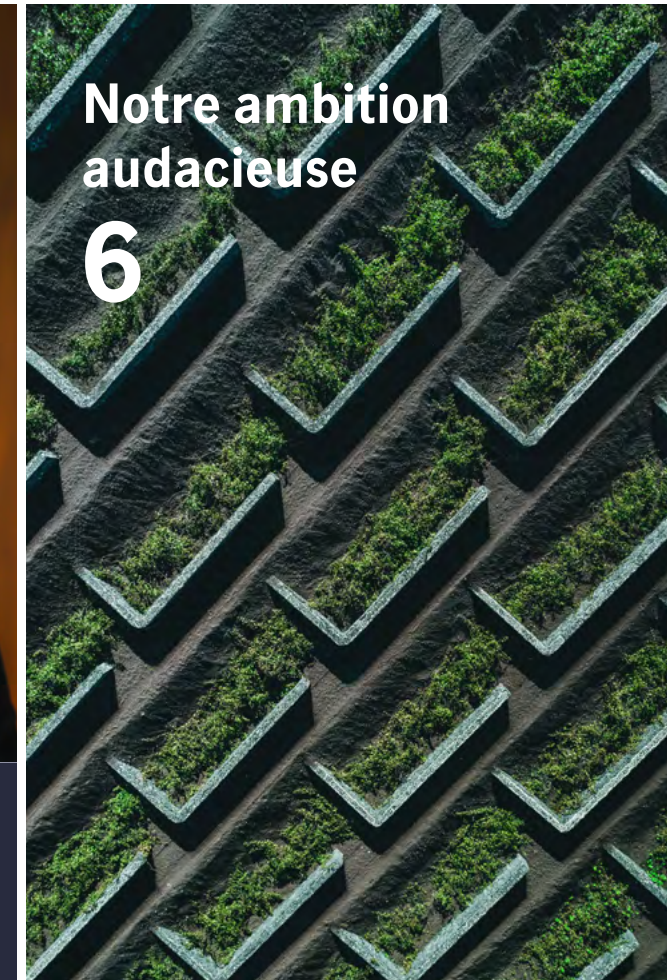
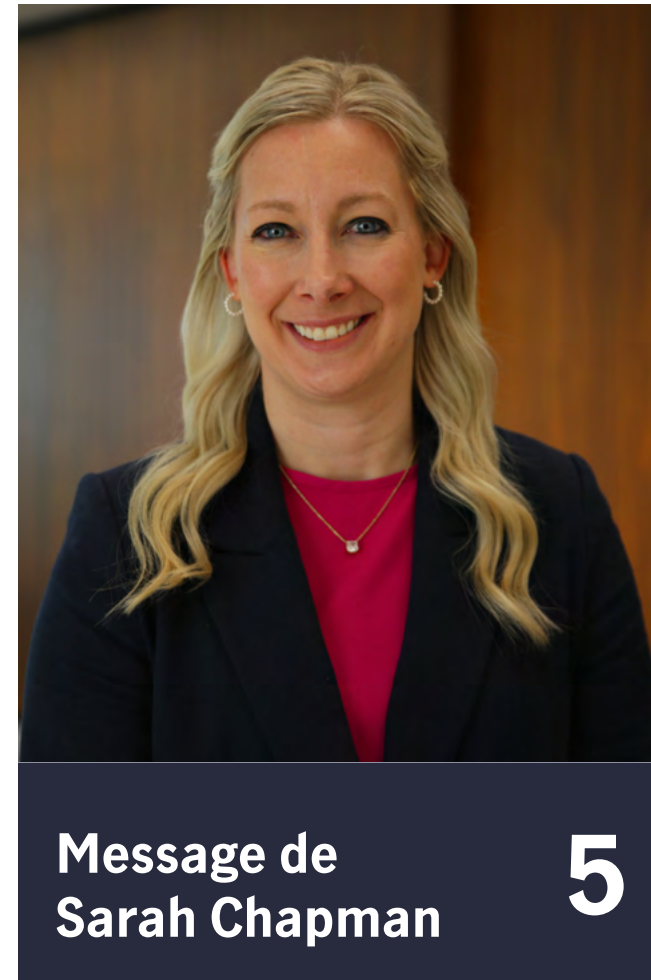
Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Introduction	3	La voie du succès	9	Jouer notre rôle	31
Avertissement	3	Nos activités	10	Voir au-delà des réductions d'émissions	32
À propos du présent rapport	4	Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons	12	La zéro nettes exige la collaboration de tous	33
Message de Sarah Chapman	5	Plan et trajectoire de décarbonation	14		
Notre ambition audacieuse	6	Les placements de notre fonds général	18		
Le plan d'action climatique de Manuvie	7	Découvrez comment nous investissons	19		
L'impératif d'une transition juste	8	Plan et trajectoire de décarbonation	21		
		Stratégie de mise en œuvre	26		
		Nos produits et services	28		
		Nos produits et services liés au climat	29		



Avertissement

Introduction

Avertissement

À propos du présent rapport

Message de Sarah Chapman

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Avertissement concernant l'utilisation de ce rapport et les énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport comprennent des énoncés portant sur notre plan d'action climatique ainsi que sur d'autres stratégies liées au développement durable. Les déclarations prospectives se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probablement », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « poursuivre », « but », « rétablir », « s'engager » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que des mots et expressions semblables, et elles peuvent inclure des affirmations relatives aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les prévisions ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent. Les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils annoncent explicitement ou implicitement.

Parmi les facteurs et hypothèses susceptibles d'influencer les énoncés prospectifs du présent rapport, on peut citer : la disponibilité limitée de données de qualité sur les émissions et les émetteurs; la diversité des méthodes de mesure; la diversité des efforts de décarbonation dans les différents secteurs et notre capacité à mettre en œuvre des initiatives de décarbonation; l'évolution des attentes des parties prenantes et des attentes réglementaires; l'évolution des conditions économiques, des progrès technologiques et des politiques publiques; la conciliation entre les engagements de développement durable et une transition ordonnée dans les différentes régions; et enfin, les risques stratégiques, de marché, de réputation, systémiques et environnementaux.

Nous nous sommes notamment appuyés sur des méthodologies externes pour mesurer les émissions et fixer les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 de Manuvie et les cibles d'émissions financées de portée 3. Notre approche de la décarbonation décrite dans le présent rapport s'appuie sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de climat, ainsi que sur des hypothèses et des estimations fondées sur des renseignements accessibles au public et des données internes. Nous tenons à souligner que les données et les scénarios climatiques disponibles, ainsi que les méthodes de quantification, comportent des limites et des incertitudes inhérentes qui peuvent avoir une incidence sur nos hypothèses et nos estimations sous-jacentes.

Nous avons établi des cibles intermédiaires pour notre fonds général, qui nous aident à déterminer la façon dont nos placements peuvent contribuer à la décarbonation de l'économie réelle et qui constituent des repères pour mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos engagements à long terme. Toutefois, nos cibles et les progrès réalisés pour les atteindre pourraient nécessiter une révision si les hypothèses qui sous-tendent les scénarios de zéro nettes et les trajectoires pour y parvenir s'avéraient incorrectes, ou si les facteurs réglementaires, économiques, technologiques ou quelque autre facteur externe nécessaire à la concrétisation de ces scénarios et de ces trajectoires n'évoluaient pas. L'engagement de Manuvie à atteindre la émission nette zéro financée des placements de notre fonds général d'ici 2050 ne comprend pas les placements de nos clients tiers, qui sont gérés par le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie.

Nos rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation de nos cibles à court et à long terme s'appuient sur divers cadres, méthodologies, taxonomies et autres normes externes, qui peuvent évoluer dans le temps, entraînant la modification ou le retraitement de nos procédures d'établissement de rapports et de nos résultats. La disponibilité de données fiables et de qualité est un élément déterminant de notre capacité à fixer des cibles, à prendre des décisions efficaces et à rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de nos cibles et de nos priorités stratégiques. Nous nous appuyons sur des sources de données provenant de tiers et Manuvie n'a pas vérifié de manière indépendante ces données ni les

hypothèses sous-jacentes à ces données et ne peut donc pas garantir la qualité des données utilisées. Le caractère incomplet ou inadéquat des données ou leur indisponibilité peuvent nous obliger à revoir nos cibles et notre progression pour les atteindre.

Nous avons retenu, dans tous les domaines de notre plan d'action climatique, des taux de croissance et une évolution standard de nos activités pour définir nos cibles et notre approche en matière de décarbonation. Toute modification de notre activité et notamment, de nos activités de placement, de financement, de tarification et de prêt est susceptible d'avoir des répercussions importantes sur notre capacité à atteindre nos cibles et à décarboner notre économie.

Des renseignements importants sur les facteurs de risque susceptibles d'entraîner d'importantes disparités entre les résultats réels et les attentes ainsi que sur les principaux facteurs et hypothèses utilisés pour formuler nos énoncés prospectifs se trouvent à la rubrique « Mise à jour de la gestion du risque et facteurs de risque » de notre dernier rapport annuel, mais aussi dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont, sauf indication contraire, établis à la date de publication de celui-ci et sont présentés dans le but d'aider les parties prenantes à comprendre comment nous entendons réaliser nos engagements en matière de décarbonation indiqués dans notre plan d'action climatique, et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Introduction

Avertissement

■ À propos du présent rapport

Message de Sarah Chapman

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

À propos du présent rapport

L'objectif de ce rapport est de présenter notre plan de mise en œuvre des efforts de décarbonation énoncés dans notre plan d'action climatique pour nos activités, les placements de notre fonds général et nos produits et services, et d'exposer les étapes précises à suivre pour atteindre nos cibles.

Nous continuons à progresser dans la réalisation de nos cibles, mais notre approche sera itérative et s'étendra au fil du temps, à mesure que nous continuerons à mettre en œuvre les activités de transition décrites dans le présent rapport. Nous veillerons également à divulguer de manière transparente et en temps opportun les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de notre programme. Nous nous sommes appuyés, pour étayer notre plan, sur différents cadres directeurs externes, tels que le plan de transition vers la zéro nettes à l'intention des institutions financières de la « Glasgow Financial Alliance for Net Zero » (GFANZ).

Mise à jour en décembre 2023

Introduction

Avertissement

À propos du présent rapport

Message de Sarah Chapman

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Message de Sarah Chapman, chef du développement durable de Manuvie



À titre d'investisseur à long terme, d'assureur-vie et de gestionnaire d'actifs, nous cherchons à gérer le risque climatique dans nos activités et nos placements et à tirer parti des occasions de contribuer à une transition juste vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

Notre parcours vers la zéro nettes se fonde sur notre mission pour chacune des 34 millions de personnes que nous servons à travers le monde : Rendre les décisions plus simples et vivre mieux.

Favoriser un avenir durable fait partie intégrante de la stratégie de développement durable de Manuvie et nous restons déterminés à contribuer aux efforts pour préserver notre planète. En agissant pour lutter contre les changements climatiques, nous sommes plus près de réaliser notre mission et de donner à nos clients la confiance nécessaire pour planifier l'avenir. Nous continuons à intégrer activement les facteurs liés aux changements climatiques dans trois aspects clés de l'entreprise : nos activités, les placements que nous détenons, ainsi que nos produits et services.

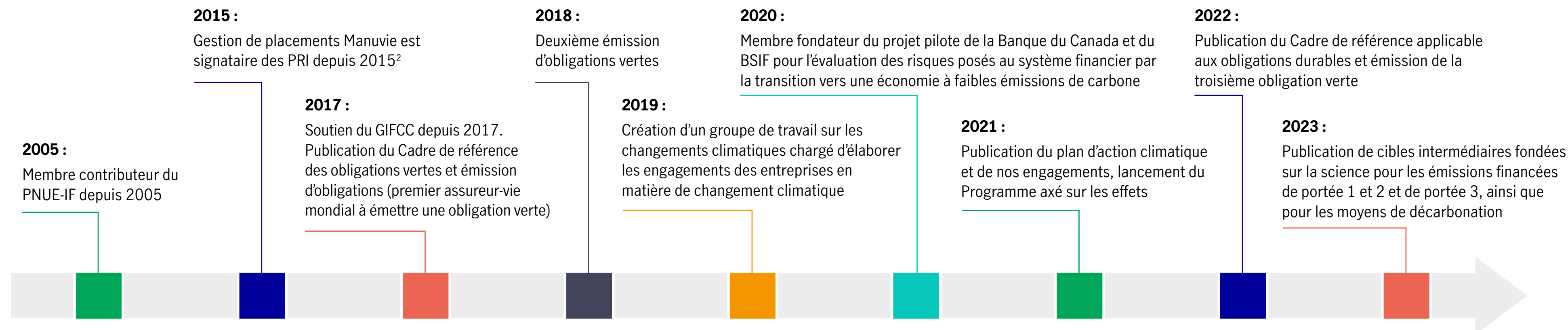
Je suis fière du chemin que nous avons parcouru. Nos investissements effectués de longue date dans l'agriculture et les terrains forestiers nous permettent, en tant qu'organisation, d'éliminer plus

de carbone de l'atmosphère que nous n'en émettons par nos activités. De plus, nous avons défini des cibles fondées sur la science à l'appui de notre engagement pour la zéro nettes des placements de notre fonds général d'ici 2050. Nous avons également renforcé notre ambition de réduction des émissions opérationnelles à un niveau compatible avec les ambitions mondiales. Nos efforts de développement durable ont été reconnus par des institutions de premier plan telles que le GRESB, Corporate Knights et l'indice de durabilité Dow Jones.¹

Notre démarche d'action climatique évolue avec les progrès de l'industrie et de la science, tout comme notre approche de la décarbonation. Au moment où nous publions ce plan de mise en œuvre de notre action climatique, nous nous trouvons dans une décennie charnière pour l'action climatique. En effet, la température moyenne à la surface du globe dépasse déjà d'environ 1,2 °C les niveaux préindustriels, ce qui provoque des vagues de

chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, alors que les émissions de gaz à effet de serre n'ont pas encore atteint leur maximum². Manuvie est confrontée à des défis opérationnels complexes, en particulier dans des secteurs difficiles à maîtriser tels que l'agriculture. Les scénarios et les modèles climatiques continuent d'évoluer, tout comme les méthodologies et les cadres directeurs sur lesquels s'appuient nos efforts.

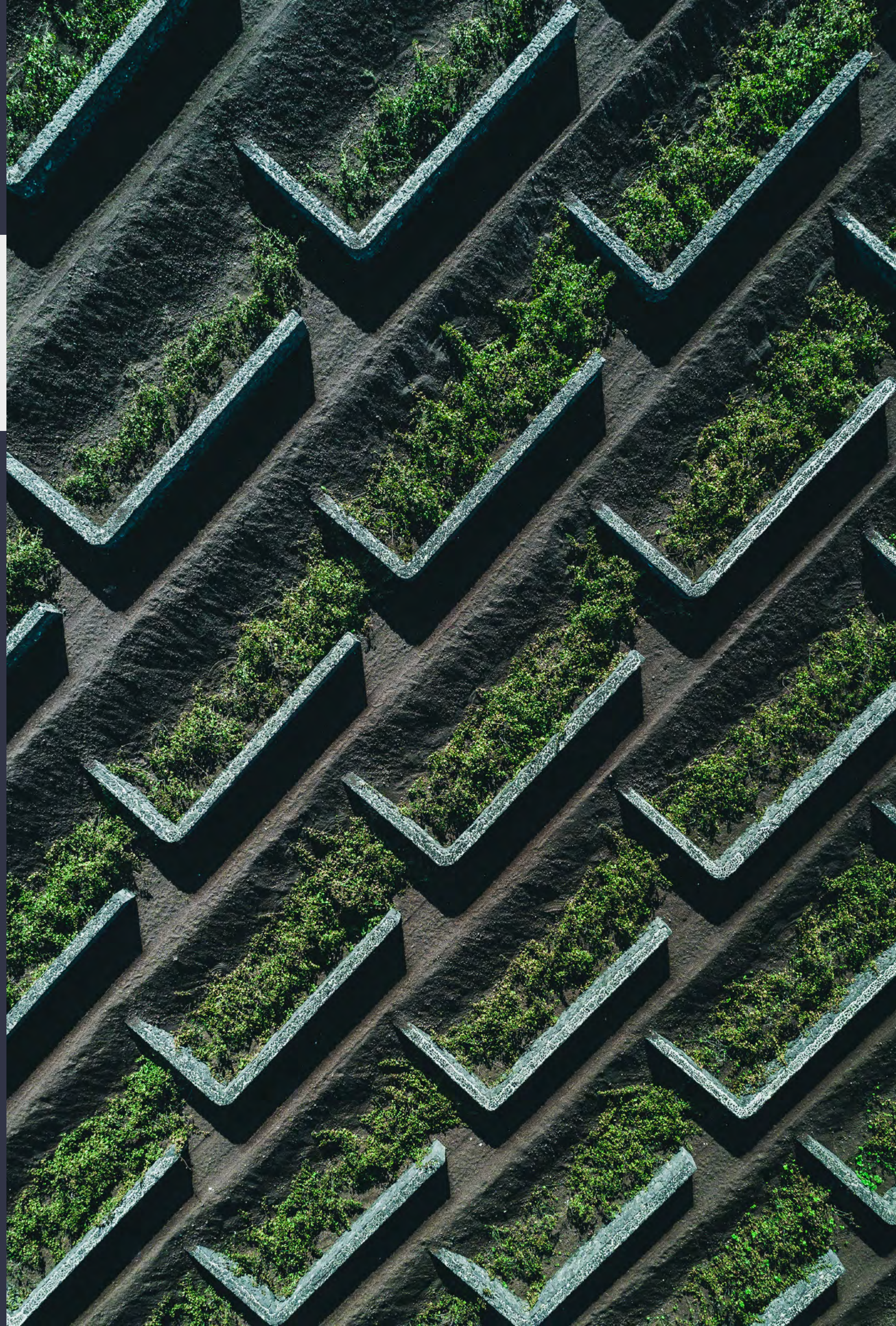
Mais nous ne cheminons pas seuls. De nombreuses parties prenantes jouent, en raison de leurs efforts individuels et collectifs, un rôle essentiel dans la formulation de notre avenir, parmi celles-ci, des sociétés semblables à la nôtre, des universitaires ou encore des gouvernements. Un nouvel élan, accompagné d'un soutien international plus fort, sera essentiel pour surmonter les obstacles qui se dressent devant nous. En ce qui concerne Manuvie, nous restons déterminés à jouer notre rôle.



Notre ambition audacieuse

Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste



Notre ambition audacieuse

En tant qu'entreprise, nous sommes plus forts lorsque les personnes et la planète prospèrent. Manuvie reconnaît les menaces que le changement climatique fait peser sur notre entreprise, la santé publique, les moyens de subsistance des collectivités où nous menons des activités, ainsi que la nécessité de préserver la qualité de notre environnement. Nous reconnaissons également l'importance d'en tenir compte dans la façon dont nous gérons nos activités, déterminons nos placements et élaborons nos offres de produits et de services financiers.

Notre ambition audacieuse

Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste



Le plan d'action climatique de Manuvie

Nos Engagements

Nous avons publié, en 2021, notre premier plan d'action climatique. Depuis lors, nous avons progressé dans les trois piliers de ce plan.

Nos Opérations³ :

Réduire l'empreinte carbone de nos actifs exploités

Nous travaillons à l'élaboration de solutions visant à réduire les émissions absolues de portée 1 et 2 de 40 % d'ici 2035⁴, en mettant dès à présent l'accent sur la décarbonation des actifs que nous détenons et exploitons.

Les placements de notre Fonds Général :

Investir dans un avenir durable

Nous sommes en train de préparer le terrain pour parvenir à la zéro émissions nettes du portefeuille de placement de notre fonds général d'ici à 2050. Nous nous efforçons également de réaliser des améliorations à court terme, fondées sur des données scientifiques, de l'empreinte carbone du financement de projets de production d'électricité et des placements en titres de créance et en actions cotées en bourse^{5,6}.

Financement des projets de production d'énergie :

- réduction de 72 % par kilowattheure (kWh) de l'intensité des émissions découlant du financement de projets d'ici 2035 ou conformité à l'objectif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour 2035 de 0,14 kg éq. CO₂/kWh.

Titres de créance et actions cotés en bourse, à l'exclusion des fonds souverains, dans tous les autres secteurs :

- Réduction de la température du portefeuille de 2,9 °C en 2019 à 2,5 °C, en voie d'atteindre un réchauffement bien en dessous de 2 °C d'ici 2027, calculée d'après les activités totales de la chaîne de valeur de l'émetteur (émissions de portée 1, 2 et 3).
- Réduction de la température du portefeuille de 2,7 °C en 2019 à 2,3 °C, en voie d'atteindre un réchauffement bien en dessous de 2 °C d'ici 2027, calculée d'après les activités opérationnelles de l'émetteur (émissions de portée 1 et 2).

Nos Produits et Services :

Élaborer des solutions pour relever les défis climatiques

Nous mettons au point des produits de placement qui répondent aux besoins des investisseurs et favorisent un avenir plus durable. Nous renforçons la résilience de nos produits d'assurance vie et d'assurance maladie au regard des changements climatiques et évaluons les mesures nécessaires pour mieux comprendre les répercussions du climat sur la morbidité et la mortalité.

L'impératif d'une transition juste

Introduction

Notre ambition audacieuse

Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste

La voie du succès

Jouer notre rôle

Malgré l'urgence de la lutte contre les changements climatiques, la transition vers la zéro nettes ne suivra pas la même trajectoire dans chaque secteur, région ou économie⁷. Les initiatives pratiques nécessaires à une réduction notable des émissions ont des répercussions sur l'économie réelle.

Cela signifie, en pratique, que pour gérer les risques climatiques dans l'économie réelle, nous pourrions être amenés à prendre des décisions qui ont une incidence négative sur notre empreinte carbone à court terme, par exemple en finançant des services publics à émissions élevées pour qu'ils puissent déployer des technologies de réduction des émissions.

Les transitions ne sont jamais chose facile et, à court terme, elles peuvent avoir des effets inflationnistes sur le quotidien des familles en matière d'emploi, de paiement des factures et de coût des biens. Nous sommes bien conscients du risque de la vision à court terme, des dommages collatéraux ou des effets contre-intuitifs sur le climat, à mesure que les institutions financières se voient pressées d'en faire plus.

En parallèle, au-delà des considérations climatiques, les progrès en matière d'indépendance et de sécurité énergétiques, rendus possibles par des technologies telles que l'énergie solaire photovoltaïque, ont un potentiel considérable à long terme pour réduire l'exposition à la volatilité des prix des produits de base. Le concept de transition juste vise à limiter l'incidence sur l'abordabilité et l'accessibilité de l'énergie tout en maximisant les occasions sociales et économiques.

Il est impératif que nos décisions tiennent compte de notre présence déjà importante et qui ne cesse de croître dans les marchés émergents. Le rythme du changement dans les marchés émergents au regard de ce que l'on observe dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les répercussions sociétales de la transition et ses effets sur les consommateurs et la main-d'œuvre, ainsi que les inégalités existantes en matière de financement sont des facteurs dont nous tenons compte lorsque nous travaillons dans ces régions.

Notre approche de la transition tient compte de notre présence sur les marchés émergents

La présence mondiale de Manuvie est grandissante. Au-delà des assurances, nous accompagnons les particuliers et les familles d'Asie dans la constitution et la préservation de leur patrimoine. La prise en compte des spécificités régionales dans la mise en œuvre de notre plan d'action climatique est donc devenue nécessaire. En effet, à mesure que nos activités se développent en Asie, l'intensité relativement élevée des émissions des réseaux locaux et le niveau moins élevé de divulgation des renseignements auront des répercussions sur nos émissions, y compris sur celles de nos placements. Certaines attentes considérées comme normales en Amérique du Nord et en Europe peuvent s'avérer difficiles à transposer concrètement dans nos activités en Asie. Les marchés de l'énergie sont uniques dans cette région et la participation et le contrôle de l'État dans les services publics et les infrastructures clés y sont généralement plus élevés. De plus les actifs y sont plus jeunes, ce qui signifie que leur retraite anticipée est plus coûteuse. Quoi qu'il en soit, il est essentiel d'agir maintenant pour éviter les conséquences les plus graves du changement climatique pour les pays les plus vulnérables aux risques climatiques et très exposés aux catastrophes.

Manuvie est résolue à étudier les risques et les occasions liés à la transition et à la résilience climatique sur les marchés asiatiques et collabore activement avec les organismes de réglementation locaux à ce sujet. De nombreux pays d'Asie investissent déjà dans des technologies de production d'électricité plus propres. Les énergies renouvelables sont de plus en plus concurrentielles face aux combustibles tels que le charbon. Plus de la moitié des nouvelles capacités éoliennes et photovoltaïques terrestres installées dans le monde proviennent de la Chine continentale. À Singapour, le gouvernement a établi un calendrier progressif pour la taxation du carbone, dont le produit sera utilisé pour soutenir les efforts de décarbonation, la transition vers une économie verte et pour limiter les répercussions sur les entreprises et les ménages. Au Vietnam, Manuvie a soutenu, en tant qu'investisseur clé, le déploiement de la première obligation verte du Vietnam émise sur le marché intérieur par un établissement financier local de premier plan. Cet investissement a lancé le concept d'obligation verte dans le secteur financier vietnamien, démontrant comment la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le placement vert peuvent fonctionner sur les marchés émergents locaux.

■ La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



La voie du succès

L'objectif de décarbonation du « monde réel » est au cœur de l'ensemble des décisions prises conformément à nos cibles climatiques. Qu'est-ce que cela signifie? En termes simples, les mesures que nous prenons pour gérer l'empreinte de notre entreprise ne devraient pas seulement se traduire par une réduction de nos propres émissions, elles devraient se répercuter sur l'économie réelle. Cette approche oriente notre prise de décision vers de meilleurs résultats pour notre entreprise, tout en contribuant au déploiement de solutions dans l'ensemble de l'économie.

Nous reconnaissons l'importance du rôle que nous jouons et continuons à évoluer en fonction des plus récentes données scientifiques. Ce plan de mise en œuvre décrit les étapes clés de notre parcours vers la zéro nettes et notre approche en matière de décarbonation. Cela dit, notre plan demeure en constante évolution et sera adapté en fonction des améliorations itératives et progressives. Nous veillerons également à divulguer de manière transparente et en temps opportun les progrès réalisés dans le cadre de cette mise en œuvre.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

Nos activités

Entre autres activités, Manuvie gère des actifs réels (biens immobiliers, terrains forestiers et biens agricoles), dont certains sont détenus par des tiers.

À court terme, nous nous concentrons sur des interventions ciblant le climat pour les actifs sur lesquels nous sommes en mesure d'exercer le plus d'influence, à savoir ceux que nous possédons et exploitons directement. Ceux-ci sont à l'origine de près de la moitié des émissions de portée 1 et 2 de nos actifs réels. Cette approche basée sur le degré d'influence nous permet de prendre des mesures efficaces pour décarboner le portefeuille d'actifs réels du fonds général. Le processus pour ces actifs peut même être accéléré dans le cadre de notre trajectoire de décarbonation actuelle. Pour l'ensemble de nos

émissions de portée 1 et 2, nos interventions ciblées sur le climat se concentreront sur les 47 % provenant d'actifs que nous possédons et exploitons.⁸

Que ce soit par le biais de clauses contractuelles explicites, telles que les normes de durabilité des immeubles pour notre portefeuille d'actifs immobiliers mondial, ou grâce à des collaborations d'affaires, nous cherchons à nous positionner comme partenaires de la décarbonation des actifs exploités par les locataires comme ceux appartenant à des tiers. Nous maintiendrons la communication avec nos clients afin de comprendre leurs propres objectifs et défis climatiques. Au fil de la réalisation de nos engagements quant à la décarbonation, nous entendons miser sur l'expansion et l'itération de notre approche et traiter progressivement la totalité des émissions opérationnelles, y compris celles qui échappent à notre influence directe.

Les ressources ci-dessous fournissent de plus amples renseignements sur notre parcours à ce jour et sur notre approche de la gestion des risques et des occasions liés au climat à Manuvie et Gestion de placements Manuvie :

- [Stratégie de développement durable](#)
- [Investissement durable | Marchés institutionnels](#)
- [Immobilier | Gestion de placements Manuvie](#)
- [Terrains forestiers | Gestion de placements Manuvie](#)
- [Agriculture | Gestion de placements Manuvie](#)

Des environnements de travail plus écologiques

Manuvie occupe un grand nombre de locaux loués dans le monde entier et compte sur ses propriétaires et directeurs immobiliers pour soutenir les efforts de décarbonation. Pour les propriétés telles que le siège social mondial de Manuvie au 200 Bloor Street East (dont elle est propriétaire) qui sont exploitées par Gestion de placements Manuvie et dont la tenue quotidienne est assurée par un tiers, le partenariat sera essentiel à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de décarbonation en fonction des actifs.

Pour traiter les émissions associées à notre empreinte locative plus vaste, où nous exerçons un contrôle moins direct sur les décisions opérationnelles, nous avons commencé à utiliser des baux verts. C'est le cas dans plus de 10 % de nos baux de bureaux jusqu'à présent dans le monde, y compris au Canada, aux États-Unis et aux Philippines. Ces baux décrivent les attentes, notamment en ce qui concerne la certification des bâtiments durables, les cotes de rendement énergétique et les programmes de développement durable.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat



Voir au-delà des limites d'émissions

Le Protocole des gaz à effet de serre (GES) guide la comptabilisation de nos émissions, dans le respect des meilleures pratiques en la matière. L'inventaire de nos émissions divise celles-ci selon une approche basée sur le contrôle. En effet, Manuvie utilise l'approche du contrôle opérationnel et peut donc inclure des actifs appartenant à des tiers.

Bien que nous exercions un contrôle opérationnel sur les forêts, les terres agricoles et les bâtiments détenus par des tiers, à titre de gestionnaire de confiance pour nos clients, nous nous devons de consulter ces propriétaires d'actifs sur les décisions critiques pouvant influencer sur leurs portefeuilles. Les initiatives de décarbonation peuvent s'accompagner de coûts à court terme. Bien entendu, ceux-ci peuvent soutenir une appréciation de la valeur des actifs à long terme, une gestion des risques liés à la transition et, potentiellement, une amélioration de la productivité de certains actifs. Les horizons de placement et les objectifs de nos clients déterminent également leur soutien à la mise en œuvre d'initiatives de décarbonation.

Forts du soutien vital de nos clients, nous serons plus à même de respecter notre engagement de réduire les émissions d'ici à 2035. Dans le cas des actifs que nous ne possédons pas, le pouvoir décisionnel revient au propriétaire. Celui-ci peut être un tiers propriétaire d'actifs, comme un client institutionnel. Donner la priorité aux actifs sur lesquels nous avons le plus d'influence à court terme présente des avantages évidents pour nos clients. Les leçons tirées de la décarbonation des biens immobiliers que nous possédons et exploitons peuvent favoriser la création de partenariats et démontrer la faisabilité de solutions climatiques exploratoires.

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



Agriculture et terrains forestiers

Les actifs fonciers dont nous avons le contrôle opérationnel totalisent environ 2,5 millions d'hectares. Leur gestion nécessite plus de 600 spécialistes, dont des acteurs du domaine forestier, des agriculteurs et du personnel chargé de la gestion immobilière. La décarbonation de nos actifs passe par eux. En tant que promoteur du bois, élément clé de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la valorisation d'un matériau de construction à faibles émissions de carbone, renouvelable et recyclable est une priorité. Toutes nos forêts gérées sont certifiées durables par des tierces parties et, en 2020, notre portefeuille américain de propriétés agricoles est devenu le premier à être certifié par une tierce partie conformément à la norme en matière de développement durable axée sur les résultats de Leading Harvest.

L'ampleur de la tâche

Les activités forestières et agricoles quotidiennes varient en fonction de nombreux facteurs, dont le type, l'échelle et l'environnement. Il en résulte une panoplie de sources d'émissions, notamment le recours aux brûlages dirigés, aux engrais, aux combustibles et à l'électricité. Les émissions de portée 2 de nos activités forestières sont sous le seuil de minimis, et la grande majorité des émissions de portée 1 sont de nature biologique (engrais et brûlages dirigés).

Nos activités agricoles s'accompagnent d'émissions importantes de portée 1 attribuables à la consommation de carburant des parcs de véhicules et à l'utilisation d'engrais. Les émissions de portée 2, quant à elles, proviennent de la consommation d'électricité. Compte tenu de la complexité de ces activités et du nombre limité de voies existantes qu'il nous est possible d'emprunter, nous devons recourir à des solutions hors des sentiers battus.

« Pour nous, l'idée derrière la décarbonation est d'utiliser ce que nous avons déjà, de rester aussi local que possible, de réduire les intrants supplémentaires au minimum, d'entretenir des sols riches et d'y faire pousser des arbres sains pouvant produire des fruits de haute qualité tout en éliminant le carbone. »

— Casey Vetsch, spécialiste en assurance de la qualité, Agriculture

Immobilier

Notre portefeuille immobilier mondial couvre 34 villes réparties dans 10 régions différentes. Il cumule 73 millions de pieds carrés dans des bureaux, bâtiments industriels, immeubles résidentiels et commerces de détail que Gestion de placements Manuvie gère activement et dont la valeur marchande s'élève à 24 milliards de dollars canadiens.⁹ La majorité de notre portefeuille immobilier mondial est certifiée par des organismes de premier plan tels que Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), Building Owners and Managers Association (BOMA Best) et Energy Star.

L'ampleur de la tâche

Les émissions du secteur immobilier varient en fonction des mêmes facteurs que ceux cités pour les activités forestières et agricoles, soit le type, l'échelle et l'environnement. Dans ce cas-ci, les émissions de portée 2 proviennent de l'électricité, de la vapeur et de l'eau réfrigérée, tandis que les émissions de portée 1 résultent des combustibles fossiles (comme le gaz naturel et le diesel) et des émissions fugitives dues aux fuites de réfrigérants. À mesure qu'une plus grande part de la production d'électricité passe à des sources renouvelables dans les régions où les émissions du réseau de distribution sont élevées, notre portefeuille immobilier bénéficiera d'une réduction conséquente de ses émissions de

portée 2. Bien que pour décarboner nos activités immobilières nous disposions de solutions plus immédiates que pour nos activités forestières et agricoles, la plupart des équipements de chauffage et de production d'eau chaude à combustion installés à ce jour en Amérique du Nord pourraient, en temps normal, continuer à fonctionner après 2035. Le remplacement de ces équipements exige que les entreprises immobilières puisent dans leur budget de dépenses en immobilisations plus tôt qu'escompté dans leurs échéanciers, afin d'aligner l'électrification à la trajectoire de décarbonation actuelle. Ces cycles d'exploitation des équipements s'avèrent souvent incompatibles avec les cibles climatiques.

« Nos Normes de durabilité des immeubles définissent les exigences et les meilleures pratiques pour nos directeurs immobiliers tiers et encouragent l'amélioration des attributs contribuant à atténuer les risques climatiques. »

— Scott Gordon, chef, Gestion d'actifs, Immobilier, Amérique du Nord

La voie du succès

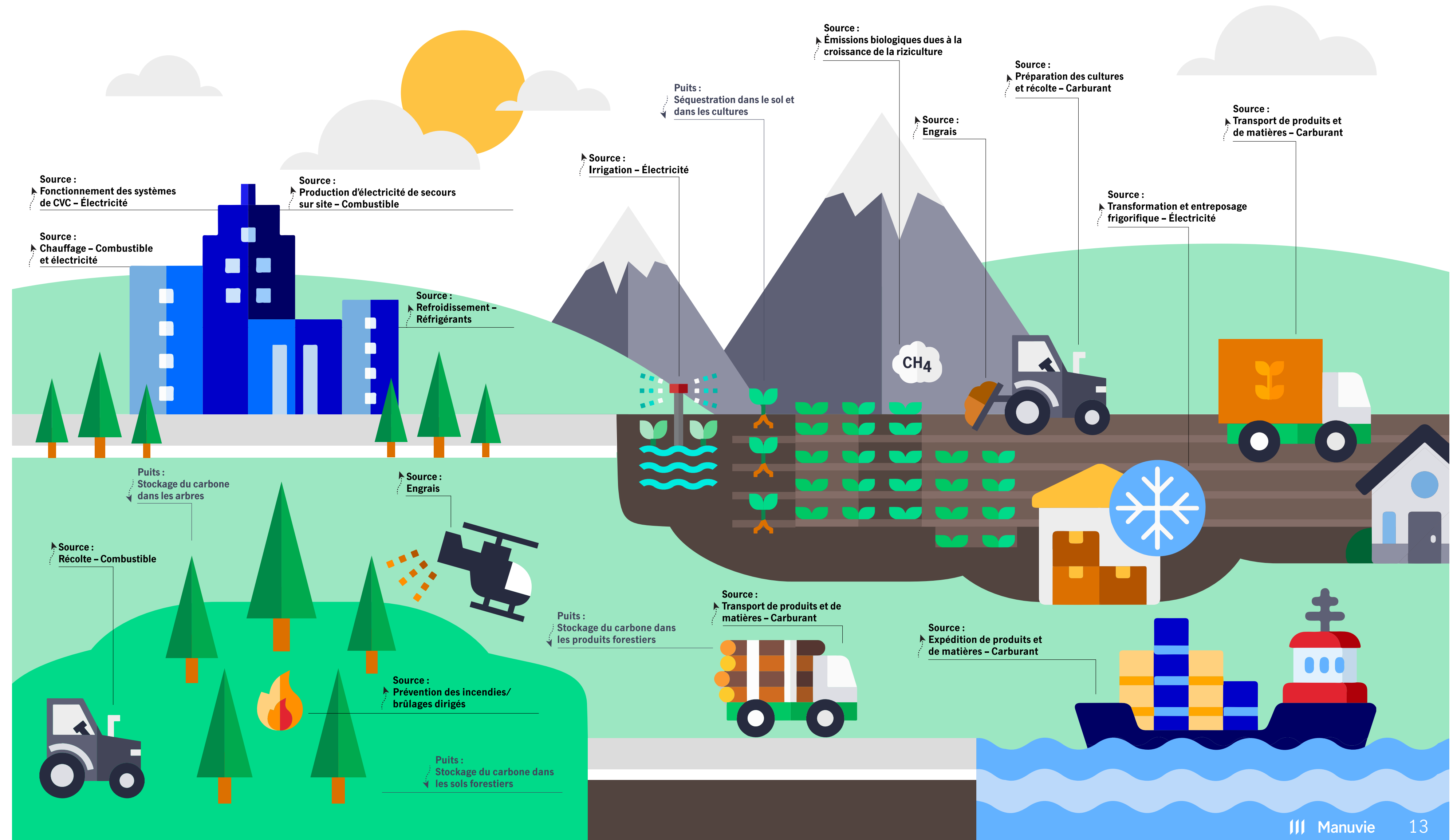
Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

- Plan et trajectoire de décarbonation
- Les placements de notre fonds général
- Découvrez comment nous investissons
- Plan et trajectoire de décarbonation
- Stratégie de mise en œuvre
- Nos produits et services
- Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

Sources et puits de GES¹⁰



La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

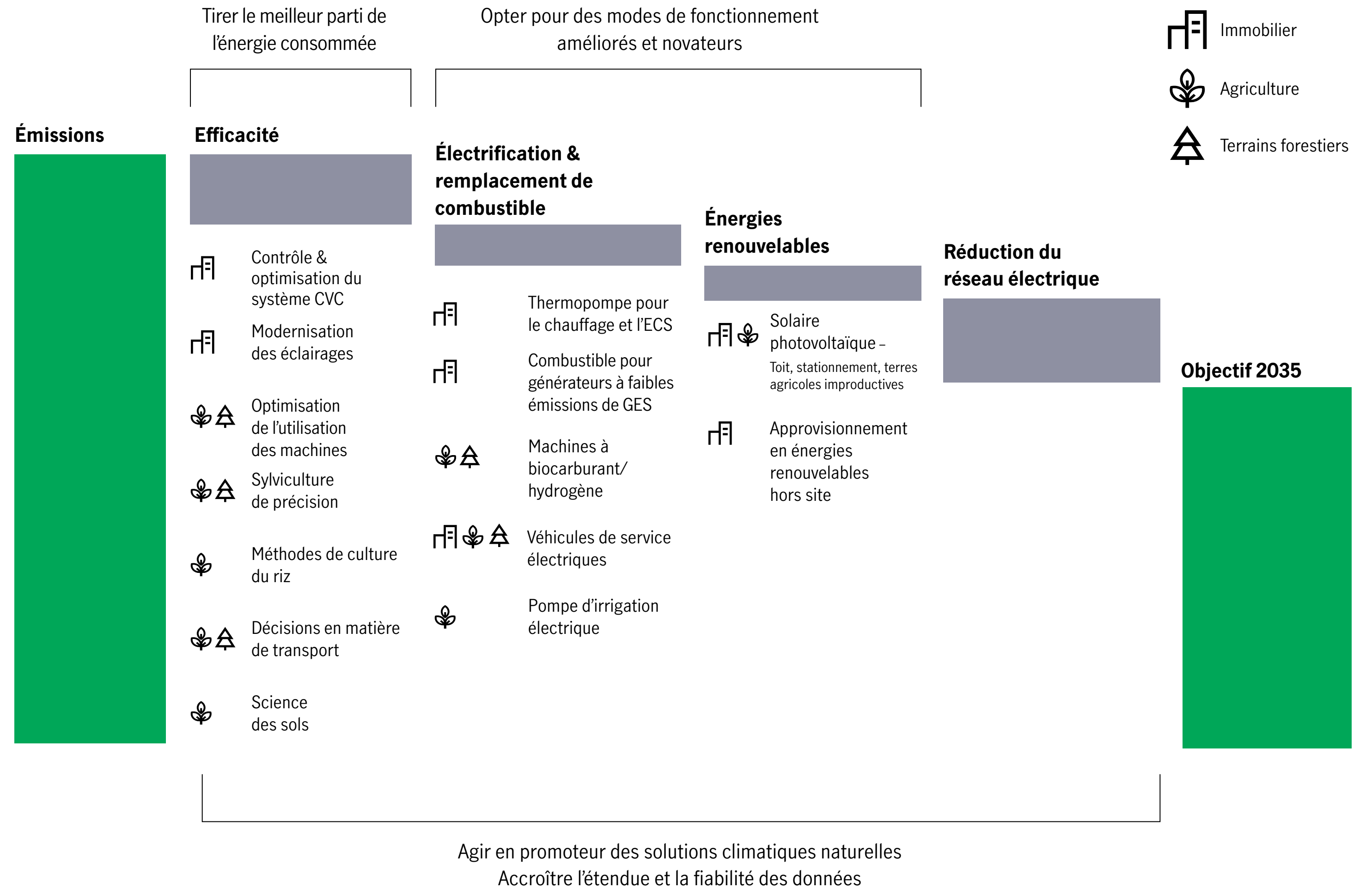
Plan et trajectoire de décarbonation

Pour réduire les émissions de nos actifs immobiliers, forestiers et agricoles, nous nous concentrons sur une série de méthodes. Nos principaux leviers de décarbonation comprennent l'efficacité, l'électrification, le remplacement des combustibles, les énergies renouvelables ainsi que l'avancement de solutions climatiques naturelles, tandis que nous continuons à améliorer la qualité de nos données en priorité. Cernés et évalués du point de vue du coût relatif et de l'influence potentielle sur la catégorie d'actifs, ces leviers serviront de piliers à l'élaboration de plans propres à chaque actif pour informer la prise de décision et le suivi des progrès réalisés.

En ce qui concerne nos terrains forestiers et agricoles, nous mettons l'accent sur l'efficacité des véhicules, de la machinerie lourde et de l'irrigation, sur l'utilisation d'engrais et de brûlage dirigé, ainsi que sur la science des sols derrière l'agriculture régénératrice et d'autres pratiques agricoles durables, comme la riziculture faible en émission de méthane. Alors que nous planifions les périodes d'essais pour ces technologies au stade de la préfaisabilité, nous prévoyons d'ajuster nos feuilles de route en fonction de leur rythme de maturation.

Dans nos bâtiments, nous nous efforçons d'aligner les cycles de remplacement des équipements, y compris les systèmes CVC et l'éclairage, sur l'objectif de trouver des solutions à faible émission de carbone. Gestion de placements Manuvie intègre désormais des données de décarbonation dans les programmes d'encouragement des cadres supérieurs annuels de sa plateforme immobilière et peut compter sur des partenaires dédiés à soutenir sa feuille de route pour la décarbonation globale de son portefeuille. Plus de la moitié de notre empreinte carbone sur le plan immobilier, soit 42 % de nos actifs immobiliers gérés, fait l'objet de plans de décarbonation détaillés pour guider la prise de décision de ses gestionnaires.

Ce qui suit illustre l'échelle relative des leviers de décarbonation potentiels pour nos actifs immobiliers, forestiers et agricoles.¹¹



Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

■ Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

i. Tirer le meilleur parti de l'énergie consommée

Nos efforts en matière d'efficacité visent surtout à réduire la demande énergétique grâce à la rénovation. Plusieurs aspects des activités immobilières, forestières et agricoles proposent des solutions, notamment le choix d'options à haut rendement énergétique (telles que l'éclairage à DEL), la considération du carbone dans les décisions relatives au transport des grumes et la sylviculture de précision, entre autres. Nous pensons que la recherche de modes de fonctionnement améliorés et novateurs présente des avantages potentiels qui vont au-delà de l'atténuation des changements climatiques. La réduction de la consommation d'énergie peut atténuer les risques liés à la transition climatique à long terme, en particulier dans les territoires qui envisagent d'augmenter les coûts du carbone.

ii. Opter pour des modes de fonctionnement améliorés et novateurs

Réduire la demande en combustibles fossiles est à la clé de la transition vers la zéro nettes. L'électrification et le remplacement de combustible réduiront notre dépendance à l'égard des carburants à fortes émissions de carbone, comme le diesel et l'essence, en privilégiant ceux à plus faible teneur en carbone. En ce sens, la technologie jouera un rôle crucial. Nous avons l'intention de miser sur des technologies éprouvées, telles que les thermopompes, en particulier dans le secteur de l'immobilier. Bien

que les émissions de ces secteurs soient qualifiées de « difficiles à maîtriser », nos activités forestières et agricoles explorent également la rentabilité des technologies émergentes, comme les biocarburants et la machinerie lourde à l'hydrogène. Nous tenterons également d'optimiser l'épandage des engrais et les brûlages dirigés. Nous participons à huit programmes de recherche coopérative universitaire liés à l'amélioration des arbres forestiers, à la productivité forestière, à la santé des forêts, ainsi qu'à la croissance et au rendement des forêts, et ces programmes alimentent nos pratiques de gestion en mettant à contribution les données scientifiques récentes.

Toujours dans des efforts de décarbonation, nous chercherons également à investir dans des sources d'énergie renouvelable sur place dans l'ensemble de nos actifs. Dans le secteur immobilier, un aspect au cœur de ces efforts échappe à notre contrôle : la décarbonation du réseau électrique. L'adoption rapide des énergies renouvelables par les services publics d'Amérique du Nord devrait profiter à tous les consommateurs d'électricité. Aux États-Unis, 45 % de l'électricité produite devrait provenir de sources renouvelables sans émission de carbone d'ici 2030 et une réduction de près de 40 % des émissions de tCO₂ provenant de l'électricité est prévue pour la même année (par rapport aux niveaux de 2005).¹² Notre fonds général procure activement des capitaux à ces fournisseurs de services publics et soutient les efforts de décarbonation du réseau actuel.

Miser sur la bonne graine

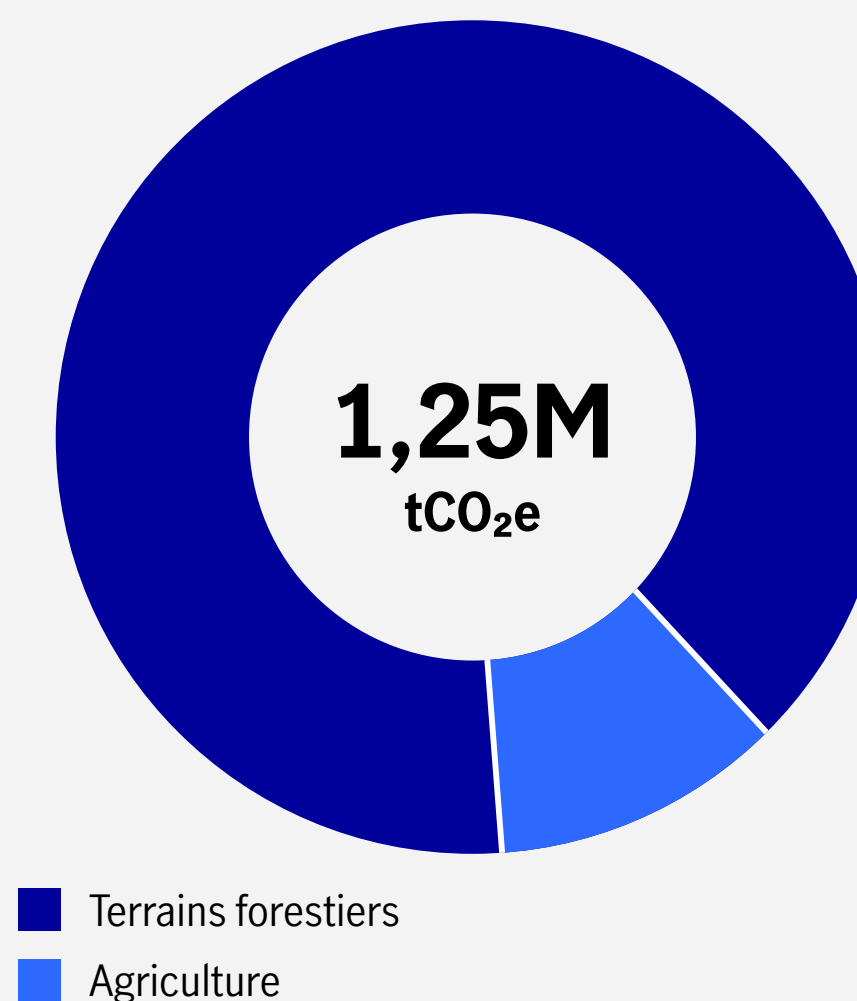
Bien que la réduction des émissions absolues joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, les cibles mondiales de zéro nettes ne seront pas atteintes sans que les émissions dues au manque de possibilités de décarbonation dans certains secteurs soient absorbées.

Parmi les absorptions, mentionnons l'extraction directe du gaz dans l'air grâce à des solutions technologiques et naturelles. Les plantes et les sols des écosystèmes terrestres absorbent actuellement environ 20 % des émissions de GES d'origine humaine¹³. L'exploitation de cette capacité représente 37 % des possibilités de séquestrer le carbone de façon économique, soit une nécessité pour maintenir le réchauffement de la planète sous la barre des 2 °C¹⁴ d'ici 2030.

Les actifs forestiers et agricoles de Manuvie gérés de façon durable se distinguent de ceux de nombreuses autres sociétés de services financiers de par leur potentiel d'absorption des émissions de gaz à effet de serre, le carbone étant stocké dans les forêts et les sols. Ces absorptions ne comptent pas dans la réduction des émissions absolues, et l'atténuation demeure une priorité.

Toutefois, en passant les absorptions sous silence lorsqu'il est question de la réduction des émissions, le portrait global quant aux initiatives de Manuvie en matière de climat et leurs effets serait incomplet, en particulier au regard du rôle important des forêts dans la préservation de la biodiversité et d'autres services de capital naturel qui favorisent l'adaptation à l'évolution des conditions climatiques.

Total des absorptions (moy. sur 5 ans)¹⁵



Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

■ Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



iii. Agir en promoteur des solutions climatiques naturelles

La foresterie et l'agriculture sont reconnues comme des solutions climatiques naturelles, pour leur capacité à fournir le tiers des mesures d'atténuation des changements climatiques économiques nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Les avantages connexes des solutions climatiques naturelles pour le climat et la nature sont de plus en plus évidents. Dans le secteur de l'agriculture, les pratiques de régénération, comme le couvert végétal, qui permettent d'améliorer la santé des sols, sont reconnues comme essentielles pour exploiter le potentiel de l'agriculture, non seulement pour nourrir le monde, mais aussi pour lutter contre le changement climatique et la perte de la nature. La plupart des solutions climatiques naturelles sont axées sur l'absorption et le stockage du carbone (p. ex. : reboisement, gestion forestière améliorée). Cela se reflète dans nos activités, qui ont jusqu'à présent émis plus de six millions de tonnes de crédits carbone.¹⁶

Selon nous, le carbone deviendra un moteur de valeur davantage intégré dans les secteurs forestier et agricole en vue de la transition vers la zéro nettes. Les pratiques en matière de mesures continuent d'évoluer et la demande de solutions crédibles fondées sur la nature est de plus en plus forte de la part des investisseurs comme des entreprises. La valeur de l'absorption du carbone et des autres services écosystémiques devient graduellement plus tangible. Ces facteurs ouvrent la porte à de nouvelles stratégies de placement dans les

« Le potentiel d'absorption du carbone de nos placements dans les terrains forestiers nous offre une belle occasion de prendre part à des initiatives pour le climat et la durabilité de notre planète. Mais je suis particulièrement fier de notre équipe Exploitation, Monde, qui ne se contente pas d'en rester là, car nous savons combien notre rôle est important. Elle a accueilli le défi de la réduction des émissions à bras ouverts et fait preuve d'une grande créativité pour le relever. »

– Eduardo Hernandez, chef mondial, Exploitation, Terrains forestiers

terrains forestiers, axées sur les changements climatiques offrant des avantages connexes et une valeur du carbone soutenue par des pratiques de gestion durable.

Grâce à notre approche, de nombreuses propriétés que nous gérons ont démontré la possibilité de mettre en place des compensations carbone et des compensations internes pouvant aider les clients à atteindre leurs objectifs climatiques et à générer des revenus d'appoint. Les crédits carbone associés à des projets d'amélioration en matière de gestion forestière et des projets de boisement ou de reboisement peuvent être vendus en tant que compensations au sein des marchés de conformité et des marchés volontaires du carbone. Ils peuvent également être transférés directement aux entreprises dont la chaîne de valeur comprend des projets carbone ou aux investisseurs des actifs sous-jacents inclus dans les projets carbone. Il s'agit de compensations internes du carbone.

Dans le cadre de nos activités forestières, nous continuons à gérer la totalité de nos forêts mondiales afin d'obtenir des certifications de développement durable délivrées par un tiers à titre indépendant dans le cadre de la Sustainable Forestry Initiative^{MD} (SFI^{MD}) et/ou par le Forest Stewardship Council^{MD} (FSC^{MD}). En Australie et en Nouvelle-Zélande, certaines de nos forêts ont deux certifications, celle de FSC^{MD} et celle de PEFC (Program for Endorsement of Forest Certification).

iv. Accroître l'étendue et la fiabilité des données

Il nous faut des données fiables pour prendre des décisions éclairées et cohérentes avec notre plan de décarbonation. Les directives quant à la comptabilisation des émissions pour les forêts et les terres agricoles évoluent continuellement et dépendent de notre capacité à collecter des données liées à des activités ne permettant pas toujours de fournir des renseignements précis. Comme il s'agit d'actifs biologiques plutôt que purement mécaniques, relativement peu de leurs procédés chimiques constitutifs sont mesurés. Ceci nous pousse à considérer de nouvelles méthodes de mesure, notamment les technologies LiDAR avancées (détection et télémétrie par ondes lumineuses) et de télédétection, ainsi que des solutions émergentes comme la machinerie lourde à l'hydrogène et les engrais inhibiteurs d'uréase qui ralentissent la nitrification et améliorent la santé des sols.

Nous nous efforçons de recueillir des données précises sur l'utilisation des carburants (diesel, essence, propane et gaz naturel) par nos propriétés, données que nous collectons actuellement au niveau régional et que nous répartissons proportionnellement entre nos propriétés individuelles. Nous déployons présentement un logiciel de gestion sommaire des activités agricoles qui nous permettra de tenir compte des paramètres opérationnels relatifs aux émissions propres à la propriété et au champ individuel. Grâce aux données recueillies pour un champ donné, nous pourrions surveiller les actifs et dresser des inventaires d'émissions plus précis, ce qui, selon nous, permettra dorénavant d'étoffer à la fois le contexte et la stratégie derrière nos efforts de décarbonation.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



Principaux axes de décarbonation et échéances

		Actions 2023	Actions 2024-2025	Actions 2026-2030
Couverture des données		Inventaire des possibilités du portefeuille et élimination des lacunes en matière de données		
Couverture du plan de décarbonation		Plan de décarbonation couvrant 55 % des émissions de la division Immobilier	Plan de décarbonation couvrant 80 % des émissions de la division Immobilier	Plan de décarbonation couvrant 100 % des émissions de la division Immobilier
Adhésion opérationnelle		Groupes de travail bihebdomadaires sur les GES	Propriété opérationnelle des plans propres à chaque actif	Direction des opérations pour les nouvelles initiatives
Inventaire carbone des terrains forestiers		Mises à jour LiDAR (4/7 régions)	Mises à jour LiDAR (7/7 régions)	Courbe d'optimisation des stocks de carbone des PLR pour tous les actifs
Efficacité		Poursuivre la réduction des intrants par la modernisation et l'optimisation		
Rétro-commissionnement		Rétro-commissionnement de 20 % des actifs immobiliers à forte consommation d'énergie	Rétro-commissionnement de 50 % des actifs immobiliers à forte consommation d'énergie	Rétro-commissionnement de 100 % des actifs immobiliers à forte consommation d'énergie
Optimisation de l'utilisation des machines		Étudier les possibilités de gains d'efficacité	Essai des possibilités d'efficacité sur au moins 5 actifs	Déploiement des gains d'efficacité à l'ensemble du portefeuille
Réduction des émissions liées au transport		Étude des options de transport en Nouvelle-Zélande	Essai des transports à faibles émissions	Transition à des transports rentables et à faibles émissions
Électrification & remplacement de combustible		Conversion des équipements alimentés par des combustibles fossiles à des alternatives à faible teneur en carbone		
Remplacement de combustible des chaudières à gaz naturel		Réduction de 5 % des émissions liées au gaz naturel dans le plan de dépenses en immobilisations grâce au remplacement de combustible	Réduction de 15 % des émissions liées au gaz naturel dans le plan de dépenses en immobilisations grâce au remplacement de combustible	Réduction de 50 % des émissions liées au gaz naturel dans le plan de dépenses en immobilisations grâce au remplacement de combustible
Biocarburants/hydrogène		Étudier les possibilités de recours à des combustibles à faible teneur en carbone	Essais d'utilisation de combustibles à faible teneur en carbone dans les machines et la génération d'électricité	Conversion d'une partie du diesel en un substitut à faible teneur en carbone
Machines électriques		Commencer à dresser l'inventaire du matériel roulant existant	Essais pour un pourcentage du parc de machines	Déployer des machines électriques partout où c'est rentable
Énergies renouvelables		Investir dans les énergies renouvelables sur site		
Mise en place du photovoltaïque		Inventaire des énergies renouvelables existantes et analyse des possibilités	Investissement en vue de générer plus de 2 MW d'énergie renouvelable sur site	Déploiement de plus de 5 MW d'énergie renouvelable sur site



Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

■ Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

Les placements de notre fonds général

Nous investissons des capitaux pour obtenir des rendements soutenant les activités de notre entreprise et pour respecter les promesses faites à nos clients en assurance dans le monde entier. Nous le faisons sur les marchés publics et privés qui appuient les économies développées et en croissance, créent des emplois, les maintiennent et contribuent à améliorer la qualité de vie à l'échelle mondiale.

Les changements climatiques auront des répercussions systémiques sur notre économie mondiale. En tant qu'investisseurs, nous entendons saisir l'occasion que représente la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Par ailleurs, nous sommes d'avis que les risques inhérents à la transition créeront une conjoncture de marché de plus en plus négative pour les activités traditionnelles à haute intensité carbonique.

En outre, les risques physiques associés aux changements climatiques, tels que l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, peuvent avoir des effets néfastes pour les sociétés dans lesquelles nous investissons. Cet ensemble de facteurs crée un paysage complexe au sein duquel nous devons trouver un équilibre entre les besoins en matière de placement de notre société, ceux de nos assurés et un éventail de résultats futurs de plus en plus incertains.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

■ Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



Découvrez comment nous investissons

Il est essentiel de comprendre comment nous investissons pour reconnaître les outils de mesure et leviers de décarbonation dont nous disposons.

La diversification

La diversification est un principe central de notre approche prudente en matière de placement et notre portefeuille contient une vaste gamme de catégories d'actif, dans divers secteurs et dans de nombreuses régions.

L'ampleur de la tâche

Chacun de ces aspects, soit la catégorie d'actifs, le secteur et l'emplacement géographique, introduit de nouvelles variables dans l'équation de la décarbonation. Pour illustrer les nuances qui entrent en jeu, les produits d'assurance vendus aux consommateurs dans certains pays doivent être soutenus par des placements dans la même région, où les actifs verts et durables de première qualité peuvent être rares. Au fur et à mesure que nous saisissons comment ces variables sont interconnectées, nous nous attendons à voir notre plan évoluer au gré d'améliorations itératives et progressives.

La vision à long terme

Nos placements peuvent durer plus d'une vie. La gestion efficace des obligations sous-jacentes à nos services d'assurance est la clé de notre succès. À nos placements d'aujourd'hui correspondent des obligations pouvant faire surface demain, dans dix ans ou dans plusieurs décennies, et il nous incombe de les discerner judicieusement.

L'ampleur de la tâche

En visant à détenir les titres achetés pendant une certaine période et en envisageant de les conserver tout au long des cycles économiques, Manuvie exerce une diligence prudente et tient compte de la crise climatique afin de générer des revenus de placement positifs. Nous croyons que les efforts de décarbonation de notre portefeuille s'inscrivent dans une gestion prudente de nos obligations à long terme. Qui plus est, la nature de celles-ci conjuguée aux exigences réglementaires qui y sont associées réduit considérablement les retombées tangibles que des stratégies d'exclusion ou de désinvestissement fondées uniquement sur les émissions de carbone d'une entreprise ou d'un secteur donné pourraient avoir.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

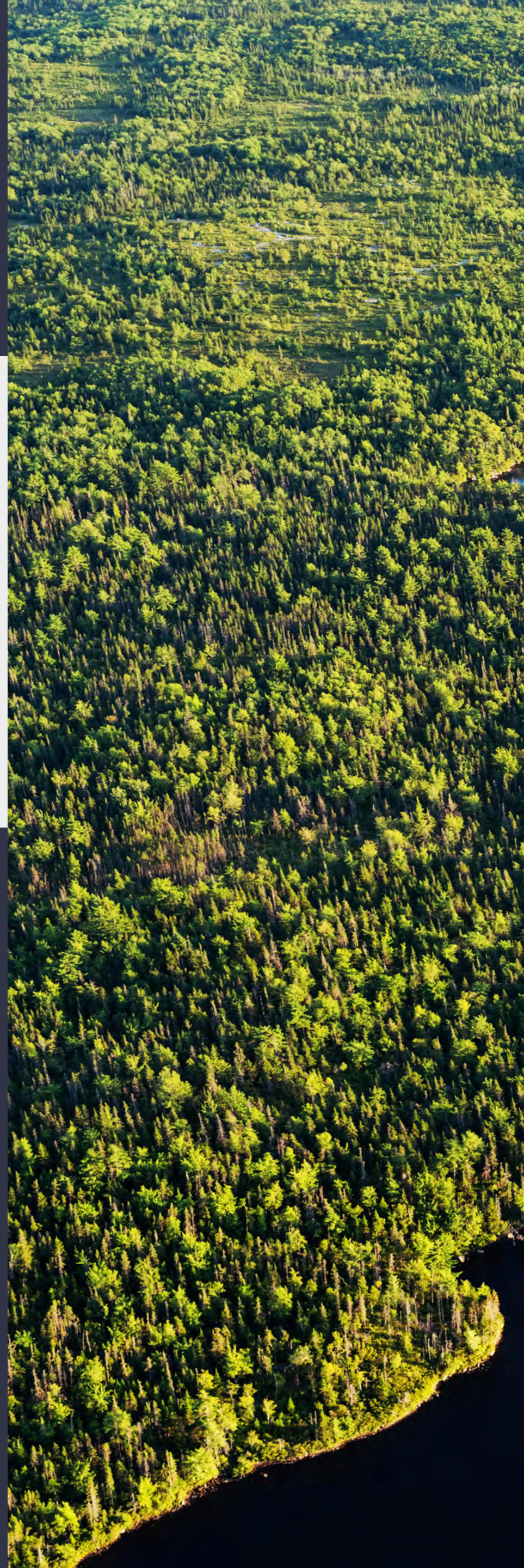
■ Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat



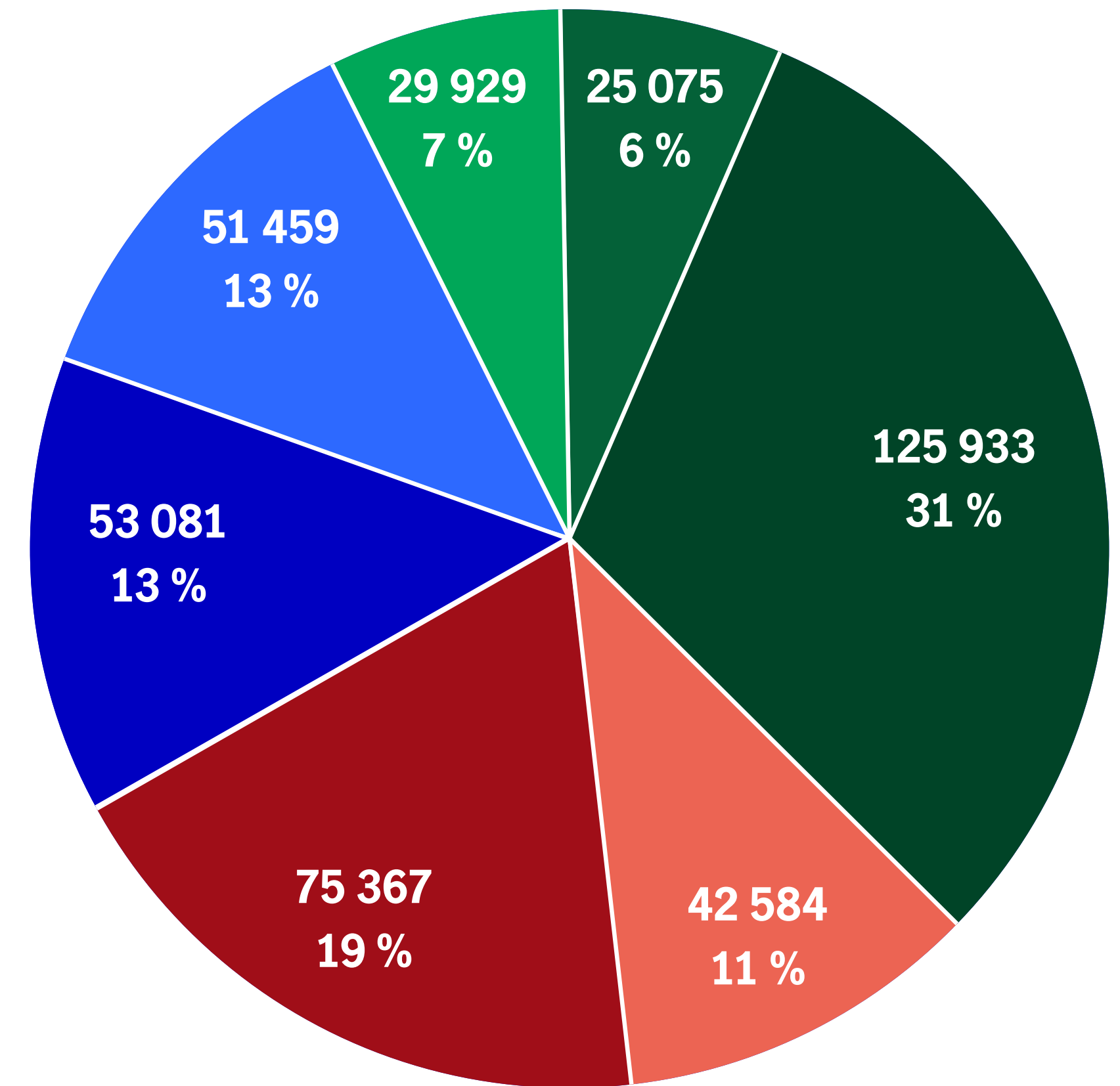
L'équilibre

Nous évoluons dans un environnement hautement réglementé et c'est en fonction de nos responsabilités dans ce cadre que nous devons établir notre tolérance au risque devant certains placements et certaines stratégies. Il nous faut veiller à ce que le rendement fasse contrepoids au risque afin de respecter certaines exigences en matière de capital et mitiger notre goût pour les stratégies de placement audacieuses, risquées ou spéculatives. Ce contexte conduit à un portefeuille centré sur les titres de créance, lesquels constituent environ 75 % du portefeuille de placement total du fonds général.¹⁷

L'ampleur de la tâche

La place prépondérante des titres de créance dans notre portefeuille nous confronte à des défis uniques par rapport aux sociétés œuvrant majoritairement dans les placements en actions. Par exemple, les renseignements sur l'émetteur quant à ses émissions ou ses cibles de décarbonation sont souvent limités, et notre capacité à mobiliser directement les équipes de gestion et à influencer leurs actions est restreinte puisque les titres de créance ne sont pas assortis des droits de vote auxquels les investisseurs en actions sont habitués. Cela dit, nous cherchons à maintenir un dialogue ouvert avec les équipes de gestion concernant leurs activités de décarbonation, en particulier dans les secteurs aux plus fortes émissions. Par ailleurs, malgré les besoins criants de financement précoce des technologies émergentes, notre capacité à y participer est très limitée, puisque le profil de risque associé n'est pas adapté à nos activités.

Placements du fonds général
(en millions de CAD, non audité, au 30 juin 2023)

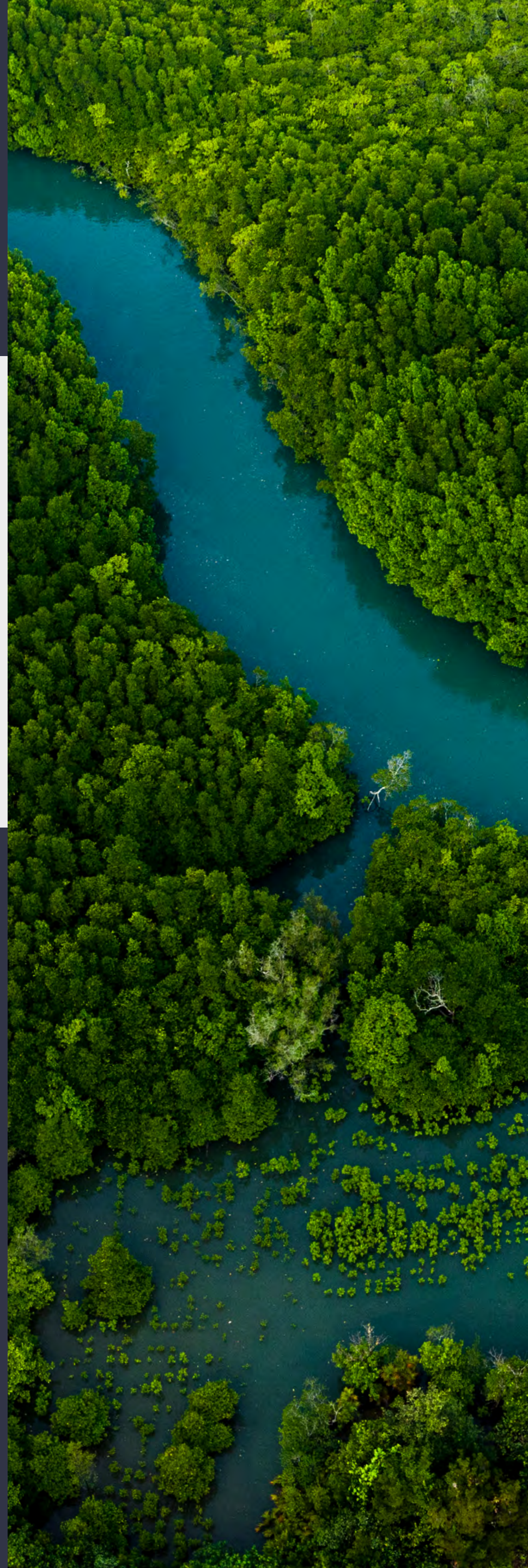


- Actions cotées en bourse
- Titres de créance cotés en bourse
- Autres
- Obligations souveraines et infranationales
- Titres émis dans le cadre de placements privés
- Placements alternatifs à long terme
- Prêts hypothécaires

La voie du succès

- Nos activités
- Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons
- Plan et trajectoire de décarbonation
- Les placements de notre fonds général
- Découvrez comment nous investissons
- Plan et trajectoire de décarbonation**
- Stratégie de mise en œuvre
- Nos produits et services
- Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



Plan et trajectoire de décarbonation

Trois indicateurs clés de performance jettent les bases d'une gestion de notre portefeuille qui soit conforme à nos engagements en matière de climat. Nous nous attendons à ce que ces trajectoires, ainsi que les meilleures mesures de notre réussite, évoluent au fil du temps.

Pour superviser l'évolution de notre stratégie, un comité de placements durables du fonds général a été créé en 2023. Il comprend des représentants de notre chef des placements, de notre chef du développement durable et des principales parties prenantes du fonds général dans les équipes Conformité, Risque de crédit, Gestion de portefeuille et Finances, qui se réunissent tous les trimestres. Pour faciliter l'intégration des facteurs ESG critiques dans l'analyse continue en placements, y compris les facteurs de risque liés au climat, le fonds général est assujéti à des directives ESG et des cotes ESG internes sont incorporées dans le processus de revue annuelle.

Mesure	Pourquoi est-ce important	Pourquoi est-ce important
<p>Pondération sectorielle</p> <p>Notre présence dans les secteurs les plus exposés aux risques ou aux occasions de transition offertes par l'économie à faibles émissions de carbone, y compris les placements verts (p. ex. : les énergies renouvelables, les forêts durables et les secteurs à fortes émissions de carbone, comme celui du charbon).</p>	<p>Nous aide à comprendre l'accès et la capacité à tirer des rendements positifs des occasions créées par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, afin que nous puissions concevoir de meilleurs mécanismes pour orienter les équipes de placements vers les options les plus opportunes pour le profil de placement diversifié de Manuvie</p> <p>Révèle notre présence relative dans les secteurs les plus exposés aux risques liés à la transition climatique, y compris sur le coût du carbone, ce qui nous permet d'intégrer ces facteurs de risque dans nos futures transactions (sur le plan du prix ou de la durée, par exemple)</p>	
<p>Émissions financées</p> <p>Les émissions réelles des actifs que nous possédons, réparties en fonction de notre pourcentage de propriété et guidées par les normes comptables du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Elles sont estimées à partir des renseignements publiés par les émetteurs ou des moyennes du secteur lorsque les données sont manquantes et n'incluent pas actuellement toutes les catégories d'actifs.</p>	<p>Offre une certaine perspective sur l'échelle et la portée des émetteurs. Au fil du temps, le suivi effectué permet de distinguer les chefs de file des entreprises à la traîne en matière d'émissions de carbone.</p> <p>Permet de mettre l'accent sur les sources d'émissions les plus probantes</p>	<p>Émission nette zéro financée d'ici 2050</p> <p>Réduction de 72 % par kWh de l'intensité des émissions découlant du financement de projets de production d'électricité ou maintien de l'intensité au portefeuille conformément à la cible établie par l'AIE pour 2035 de 0,14 kg éq. CO2/kWh.¹⁸</p>
<p>Cote de température du portefeuille</p> <p>Pour les actifs que nous détenons, la trajectoire projetée des émissions se traduit par une cote de température élaborée grâce à des méthodologies scientifiques. Elle se base sur les objectifs d'émissions prévisionnels de nos émetteurs et reflète leur rapprochement avec les différents scénarios de réchauffement éventuels.</p>	<p>Révèle l'exposition à des émetteurs n'agissant pas déjà en matière de climat, de sorte que nous puissions suivre de plus près leurs progrès et, le cas échéant, chercher à influencer ou à modifier l'approche de placement.</p> <p>Fournit des données sur l'alignement à long terme du portefeuille sur les objectifs mondiaux, comme ceux de l'Accord de Paris, grâce à une mesure prévisionnelle comparable entre les secteurs.</p> <p>Permet une prise de décision pour le portefeuille qui soit réellement significative sur le plan des changements climatiques.</p>	<p>Réduction de 16 % de la température (°C) des portefeuilles de titres de créance et d'actions d'ici 2027, ciblant 2,3 degrés (portées 1 et 2) et 2,5 degrés (toutes portées confondues).¹⁹</p>

Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

■ Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



La qualité et la fiabilité des données demeurent des obstacles majeurs à l'intégration adéquate des facteurs climatiques dans la prise de décisions en matière de placement et limitent notre capacité à tracer avec précision les trajectoires d'émissions futures de notre portefeuille sur le long terme. Nous prévoyons que les nouvelles réglementations sur la divulgation des émissions et celles à venir amélioreront la situation, mais il faudra du temps pour que ces améliorations se traduisent par des données fiables, vérifiées et comparables de la part des entreprises dans lesquelles nous investissons. Lorsque les données sur les émissions ne sont pas accessibles, nous nous rabattons sur les moyennes sectorielles estimées par des tiers dans le cadre de la classification GICS (Global Industry Classification Standard). À l'heure actuelle, la quasi-totalité des émissions de portée 3 des sociétés dans lesquelles nous investissons (titres de créance et actions cotées en bourse) sont basées sur des modélisations de données fournies par des tiers sur la base des revenus, ce qui limite encore plus la fiabilité des données, en particulier dans le secteur des matières premières dont les revenus dépendent largement de facteurs de marché sans lien avec les émissions.

En raison notamment de ces problèmes de fiabilité et d'accès aux données, nous devons combler les lacunes de couverture connues pour élaborer nos plans et cibles de décarbonation futures. À titre d'exemple, les méthodes acceptables de détermination des cibles pour les obligations souveraines restent en cours et les pratiques comptables pour cette catégorie d'actifs sont en attente d'examen et d'approbation par le Protocole des GES. Les obligations souveraines comptent pour 19 % de notre portefeuille de placement de référence et nous estimons leur contribution à la hauteur de 50 % de notre empreinte d'émissions de base.²⁰

De surcroît, nous nous penchons principalement sur la gestion appropriée des éléments les plus imposants de notre portefeuille de placement et de leurs émissions financées. Nous avons déclassé certaines catégories d'actifs afin de concentrer notre temps et notre attention sur les domaines de notre portefeuille ayant le plus d'influence. Par exemple, bien qu'ils représentent 13 % de nos actifs gérés, les prêts hypothécaires commerciaux totalisaient moins de 1 % de notre empreinte d'émissions de référence et, pour l'heure, offrent peu de stratégies d'engagement réalisables dans l'immédiat pour les investisseurs.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

■ Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



i. Financer le développement et la mise à l'échelle de solutions de décarbonation concrètes

En pratique, cela signifie l'affectation et le déploiement de capitaux pour favoriser l'expansion des technologies et des services à faibles émissions, remplacer les solutions à fortes émissions, faciliter l'absorption des émissions dans l'atmosphère et, au final, accélérer la transition vers la zéro nettes. Compte tenu du nombre important et croissant de ces placements potentiels, ces occasions peuvent souvent se trouver à des étapes différentes en ce qui concerne l'échelle, la portée et le risque.

Nous allons continuer d'accroître notre portefeuille de placements verts de 45 milliards de dollars canadiens.²¹

Le fonds général de Manuvie nous permet de financer depuis longtemps des projets importants d'infrastructures et de production d'électricité en Amérique du Nord, et Asie et en Europe. Ce financement comprend notamment un montant de 11 milliards de dollars accordé à des projets d'énergie renouvelable zéro carbone, comme l'éolien et le solaire.

Nous avons pris l'engagement initial d'allouer 690 millions de dollars canadiens de fonds dédiés au déploiement de capitaux pour des placements en actions cotées en bourse associés à la transition, en particulier celles touchant des solutions pour les secteurs fortement émetteurs.

Nous sommes encore au début de la transition vers la zéro nettes, avec des interventions en énergie, dont des projets sur l'hydrogène et sur le captage et le stockage du carbone, qui en sont aux premiers stades de commercialisation. Nous recherchons des possibilités évolutives avec des rendements corrigés du risque attrayants correspondant adéquatement

à nos obligations. Nos gestionnaires de placement développent rapidement leur capacité à évaluer ces placements en alliant diligence raisonnable et engagement envers de réelles occasions liées à la transition énergétique. À ce jour, nous avons passé au crible plus de 150 placements potentiels et prévoyons une croissance progressive de notre engagement, parallèlement à nos connaissances et à notre expérience.

Nous finançons des projets de production d'électricité afin de maintenir notre portefeuille en conformité avec les cibles de l'AIE en matière d'intensité des émissions par kWh.

Le secteur de la production électrique représente un moteur crucial et central de la décarbonation pour tous les consommateurs d'énergie. Compte tenu de l'électrification accrue des aspects comme le transport routier, nos réseaux de distribution d'électricité devront faire face à une hausse considérable de la demande lors de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'électricité se produit grâce à une combinaison diversifiée de sources d'énergie, et la géographie et la technologie jouent un rôle important dans la définition des conditions pour la viabilité financière des projets qui font appel à des sources d'énergie plus propres. Ces projets peuvent comprendre les conversions de centrales au charbon au gaz naturel et la mise en place de nouveaux parcs éoliens, entre autres.

Pour miser sur une décarbonation immédiate, le secteur de la production d'électricité doit recevoir la priorité, tout particulièrement les activités visant à financer ses projets. Sur le long terme, le secteur est une cible de placement significative et, par conséquent, se voit influencé par les compagnies d'assurance-vie comme Manuvie. Nous continuons de mettre l'accent sur les projets visant à remplacer des sources d'énergie à faible efficacité, comme le charbon, correspondant le mieux aux obligations à long terme liées à notre modèle d'affaires.

Nouvelle poussée pour la transition énergétique

En réduisant nos placements privés dans le pétrole et le gaz, nous réaffectons temps et ressources à des solutions durables.

Nos équipes de placement mettent à profit leur expertise et leurs relations dans le secteur de l'énergie pour investir dans des solutions essentielles à la transition énergétique, telles que l'hydrogène, le stockage dans des batteries ainsi que le captage et le stockage du carbone (sociétés dont c'est la seule activité). Des fonds aux coinvestissements en passant par les placements privés, nous restons toujours à l'affût des occasions offertes pour diverses catégories d'actifs afin de stimuler la croissance des sommes investies pour la transition énergétique.

Ce dur labeur porte ses fruits. S'appuyant sur les relations existantes avec des partenaires aux États-Unis et au Canada, Manuvie investit dans ce qui sera, une fois achevée, la plus grande plateforme d'hydrogène vert au monde, le centre ACES Delta, qui tire parti des ressources énergétiques renouvelables locales pour séparer l'eau en hydrogène et en oxygène, produisant ainsi de l'hydrogène sans carbone qui sera stocké en vue d'une utilisation future sur demande. En tant que carburant, l'hydrogène peut jouer un rôle crucial dans les plans de réduction d'émissions des sociétés, y compris dans nos activités agricoles et forestières, et sera essentiel pour relever le défi actuel présenté par l'intermittence des énergies renouvelables en fournissant une option zéro carbone « sur demande » pour les centrales électriques existantes.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

ii. Aligner les décisions de gestion de portefeuille sur des trajectoires climatiques crédibles dans l'économie réelle (« fondées sur la science »)

Des cibles fondées sur la science, conformes aux visées de la Science-based Targets Initiative (SBTi), ont été définies pour 42 % de nos placements, ce qui représente un peu moins de la moitié de notre empreinte d'émissions financées de référence. Pour atteindre ces cibles dans le cadre de nos placements en actions et en titres de créance, soit la majeure partie de notre portefeuille, nous devons investir dans des sociétés déjà axées sur la zéro nettes, de par l'adoption de leurs propres engagements ambitieux en matière de décarbonation ou parce qu'elles fonctionnent déjà à titre de faibles émettrices de carbone. En outre, alors que nous nous préparons à gérer les risques liés à la transition sur le long terme, nous cherchons à orienter notre portefeuille vers des sociétés dévouées à mettre en place leurs propres stratégies de réduction des émissions en suivant des trajectoires de décarbonation crédibles.

Dans notre processus décisionnel en matière de placement, nous tenons compte de l'engagement des sociétés envers la réduction de leurs émissions.

En pratique, s'aligner sur des trajectoires climatiques crédibles pour un réchauffement bien en deçà de 2 degrés signifie gérer notre portefeuille en tenant compte des perspectives de décarbonation des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nous accordons la priorité à celles dont les trajectoires prévisionnelles d'émissions reflètent des réductions d'émissions absolues suffisamment ambitieuses et réalistes en fonction de la portée et de l'échelle de leurs activités. Avec cette approche, nous cherchons à

investir dans les entreprises les mieux positionnées pour la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris du point de vue de la gestion des risques de transition associés aux coûts du carbone. Nous privilégions donc celles qui divulguent leurs cibles de réduction des émissions absolues (adaptées à leur secteur et à leurs activités) et qui modifient conséquemment leurs modes d'exploitation pour les atteindre. La divulgation des émissions, conformément aux normes mondiales, demeure également une condition primordiale.

Face à la transition vers la zéro nettes, les entreprises et les émissions ne sont pas toutes sur un pied d'égalité. Nous nous concentrons surtout sur les grands émetteurs, dans l'économie réelle, d'émissions de portée 1 et 2 et moins sur les petits émetteurs, comme les sociétés de services. De plus, nous commençons à intégrer l'évaluation des émissions de la chaîne de valeur dans nos processus décisionnels en matière de placement. Nous pensons que les améliorations résultant des nouvelles exigences qui régissent la divulgation de renseignements en Amérique du Nord, en Asie et en Europe renforceront notre capacité à évaluer efficacement les émissions des entreprises, ce dont nous pourrions tenir compte dans les futures versions de notre plan de transition.

iii. Accélérer la transition des actifs fortement émetteurs

Au cours des dix prochaines années, les efforts ciblant la réduction des émissions de gaz à effet de serre en accélérant la mise hors service des actifs physiques fortement émetteurs occuperont un rôle de premier plan. Manuvie encourage les stratégies qui participent à l'élimination progressive des actifs fortement émetteurs. Nous reconnaissons également la nécessité de conditions favorables pour faciliter les investissements dans la transition vers une économie mondiale à plus faibles émissions de carbone, notamment un environnement politique suffisamment souple

et stable et la disponibilité de solutions de remplacement et de mécanismes financiers d'un bon rapport coût-efficacité. Nous allons poursuivre de manière continue l'évaluation de notre approche de placement dans les secteurs les plus fortement émetteurs, tels que la production d'électricité et les combustibles fossiles.

Poursuite de notre réduction progressive des placements dans le charbon thermique, lorsque les particularités locales nous le permettent

La production d'électricité à partir de charbon thermique sans mesures antipollution est la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde²² et constitue l'étape la plus évidente sur la voie de la décarbonation à l'échelle mondiale. En 2023, pour la première fois, aucun nouveau projet lié au charbon n'aura été mis à l'étude en Amérique du Nord ou dans l'Union européenne et aucune nouvelle centrale au charbon n'a été mise en chantier dans l'OCDE/UE depuis 2019.

Nous sommes une source de financement public et privé du secteur des services publics dans le monde entier et de nombreuses entreprises de ce secteur continuent à générer des revenus par la production d'électricité à partir du charbon. L'année dernière, nous avons adopté une politique de restrictions ciblées qui limite les nouveaux placements dans le secteur. Nous reconnaissons, en effet, que toute trajectoire fondée sur les données scientifiques repose sur la réduction des émissions provenant du charbon thermique et le passage vers des combustibles à plus faible intensité des émissions. Nous continuons à soutenir les entreprises qui portent des projets crédibles de réduction des émissions et qui ont fait leurs preuves en matière de décarbonation de leurs activités en Amérique du Nord et en Europe.

Certaines régions ne sont pas sur la bonne voie pour parvenir à l'abandon progressif du charbon dans les délais fixés par l'AIE. C'est notamment le

cas de nombreux marchés asiatiques. Avec une classe moyenne en plein essor et compte tenu de ses besoins énergétiques liés à la croissance industrielle, l'Asie joue un rôle essentiel dans la transition vers la transition carbone. L'Inde, la Chine et l'Indonésie sont les seuls pays à avoir vu le nombre de leurs projets de centrales au charbon augmenter ces dernières années. Dans ces pays, le rôle de l'énergie issue du charbon devrait, dans des conditions économiques relativement stables, se limiter à long terme à répondre aux besoins particuliers de la capacité du réseau, tels que la capacité de pointe destinée à soutenir une production d'énergie essentiellement renouvelable. Toutefois, la relative jeunesse des centrales au charbon de la région par rapport à celles des pays de l'OCDE exigera la mise en place de mesures incitatives politiques et commerciales pour leur remplacement anticipé. Manuvie participe à des consultations menées par des organismes tels que la GFANZ pour déterminer des solutions viables en matière d'investissement et préside le groupe de travail sur la transition énergétique, une initiative de l'Asia Investor Group on Climate Change.

À l'heure actuelle, nous ne finançons pas directement de nouveaux projets d'extraction de charbon thermique ou de production d'électricité à partir de charbon, nous ne détenons pas de participations dans de tels projets et nous ne souhaitons pas investir dans de nouveaux projets dans ce secteur qui ne font l'objet d'aucune mesure antipollution. En revanche, compte tenu de l'importance que nous accordons à la décarbonation dans le monde réel, nous pouvons envisager des exceptions pour des projets visant à réduire ou à remplacer la consommation de charbon.

Évolution de nos évaluations des risques liés aux investissements dans les combustibles fossiles au regard du changement climatique

La transition énergétique nécessitera du temps et suit actuellement une trajectoire désordonnée, malgré l'urgence des mesures de lutte contre les

Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

■ Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

changements climatiques. Dans le contexte actuel, les combustibles fossiles, en particulier le gaz naturel, continuent de jouer un rôle dans les efforts de diversification énergétique de nombreux pays en servant de relais en attendant le développement d'énergies renouvelables et de sources d'énergie décarbonée (notamment le nucléaire).

Nous veillons à n'investir que dans des entreprises de grande qualité qui appliquent les meilleures pratiques environnementales du secteur et qui sont bien placées pour effectuer la transition vers une économie zéro nettes. Nous attendons des acteurs de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz qu'ils s'attaquent de manière appropriée aux émissions de portée 1 et 2 au moyen de stratégies de décarbonation et de réduction des émissions adaptées à leurs activités et en mettant particulièrement l'accent sur le méthane, dont la réduction des émissions a un effet immédiat et mesurable sur l'atténuation des tendances au réchauffement à long terme. Nous encouragerons les entreprises du secteur à améliorer la divulgation de renseignements sur leurs cibles et, au-delà des réductions de l'intensité des émissions, à prendre des engagements réels en matière de réduction des émissions absolues.

En tant que fournisseurs d'énergie, les émissions en aval de portée 3 provenant du secteur pétrolier et gazier sont importantes. Toutefois, à l'heure actuelle, dans certaines régions et certains secteurs la demande et le besoin de combustibles fossiles se maintiennent. Pour le moment, nous concentrons plutôt nos efforts sur les utilisateurs en aval de pétrole et de gaz. En effet, la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles dans des secteurs tels que la production d'électricité a des répercussions immédiates sur l'économie réelle et offre des occasions d'investissement intéressantes.

Dans le cadre des efforts de gestion des risques de placement à long terme dans les secteurs concernés par la transition vers la zéro nettes, nous recommandons, le cas échéant, une modification

des limites de placement ou de la durée des placements dans les sociétés de combustibles fossiles. L'analyse des scénarios climatiques sera un outil important pour apporter les ajustements nécessaires à notre approche. Ainsi, en vertu des politiques actuelles, l'AIE estime que la consommation de combustibles fossiles atteindra son maximum d'ici 2030 et que la consommation de pétrole et de gaz naturel restera relativement stable à plus long terme.

Conformément à notre objectif d'obtenir de solides rendements corrigés du risque, nous agissons concrètement pour affiner notre démarche en matière de placements dans les combustibles fossiles :

- Adaptation des restrictions de durée pour certains émetteurs et sous-secteurs, notamment ceux qui sont exposés à des risques de transition immédiats, comme les changements de réglementation locale en matière de construction;
- Réduction notable des nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement spécialisés dans le pétrole et le gaz, où le risque de délaissement d'actifs est le plus élevé;
- Investissement proactif dans des occasions liées à la transition énergétique aux côtés de producteurs responsables, en participant à des projets importants permettant de réduire directement les émissions de la chaîne de valeur du secteur de l'énergie, par exemple en investissant dans des projets de séquestration du carbone ou en développant des carburants à faible teneur en carbone ou décarbonés comme l'hydrogène;
- Limitation de l'exposition aux activités d'exploration et de production en amont dont les prix ne tiennent pas compte de la hausse des risques de transition et de délaissement des actifs.

Réduction des risques liés à l'élimination anticipée du charbon

Les pays du monde entier progressent vers l'objectif « Aucune nouvelle centrale au charbon ». Mais qu'en est-il des centrales existantes?

La mise hors service anticipée des centrales au charbon fortement émettrices reste un défi, notamment en ce qui concerne les centrales les plus récentes, construites après 1980. L'accessibilité et la fiabilité de l'énergie sont des préoccupations et les coûts de transition vers de nouveaux combustibles sont souvent répercutés sur les contribuables.

Répondre aux besoins de mise hors service anticipée des actifs nécessite le recours à des mécanismes de financement uniques. Parmi ceux-ci, l'émission de créances titrisées. En tant que fournisseur de services de financement pour les compagnies d'électricité, nous utilisons ce mécanisme dans le but spécifique de financer la mise hors service d'actifs alimentés au charbon. Les créances sont structurées de manière précise pour faciliter la mise hors service à court terme des actifs tout en protégeant les intérêts des clients et des fournisseurs de services, mais aussi en soutenant la continuité des activités des fournisseurs de services publics d'électricité.

Grâce à ce type de dispositif, Manuvie a récemment contribué à la mise hors service anticipée de deux centrales électriques au charbon dans le nord-est des États-Unis. Au-delà de ses besoins énergétiques de base, cette région est confrontée à un stress thermique modéré en raison des changements climatiques. L'adaptation à ces changements est susceptible d'entraîner une augmentation de la demande sur le réseau. Grâce à la mise en place de fonds de titres de créance soutenant la stabilité financière à long terme en tenant compte de l'accélération de la mise hors service des actifs, l'entreprise peut continuer à réaliser des dépenses en immobilisations pour transformer son parc de production d'électricité principalement alimenté au charbon en un portefeuille plus équilibré s'appuyant sur des combustibles à faible teneur en carbone et sur des technologies renouvelables.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

■ Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Stratégie de mise en œuvre

Nous croyons que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est en cours et nous nous attendons à ce que l'empreinte carbone de notre portefeuille bénéficie des tendances de décarbonation manifestes dans tous les secteurs. Pour atteindre nos objectifs dans le respect des cibles de décarbonation du monde réel et au coût le plus bas possible, nous envisageons une approche tenant compte de « tout ce qui précède » et combinant les stratégies suivantes :

Répartition

Recherche de nouvelles occasions de placement privilégiant une baisse de l'intensité des émissions et les facteurs verts ou de transition.

Nous ciblons précisément les placements dans ce domaine afin de compléter nos prêts existants liés aux énergies renouvelables, aux carburants à base d'hydrogène, aux améliorations de l'efficacité énergétique et aux baux fonciers pour l'énergie solaire.

De plus, en vue de favoriser l'intégration des facteurs climatiques dans les décisions de gestion de portefeuille, nous ajustons notre structure de rémunération au moyen de mesures incitatives et de mécanismes d'évaluation favorisant un rééquilibrage des portefeuilles en fonction des facteurs

climatiques, en parallèle des autres objectifs de placement. À cette fin, nous nous employons à intégrer des cibles en matière de changements climatiques précises dans notre fonds général et, pour soutenir concrètement ces objectifs, ils seront pris en compte dans la rémunération globale de l'équipe de placement.

Engagement et influence

Fournir des commentaires de façon proactive et constructive et soutenir les sociétés de portefeuille afin d'encourager la transition, en renforçant les exigences minimales quant à la diligence raisonnable.

Nous attendons des sociétés de portefeuille qu'elles s'efforcent d'améliorer la divulgation des renseignements sur leur empreinte carbone, en commençant par les émissions de portée 1 et 2, et, pour les émetteurs les plus importants, qu'elles se fixent des cibles de réduction de leurs émissions absolues dans l'économie réelle.

En 2022, 10 % des émetteurs ont été responsables de 90 % des émissions mesurables de portée 1 et 2 dans notre portefeuille de titres de créance et d'actions cotés en bourse. À l'avenir, nous entendons dialoguer directement, sur une base annuelle, avec les 10 principaux émetteurs de notre portefeuille, en adoptant une stratégie d'engagement progressif. Nos initiatives d'engagement se concentreront sur la communication des cibles et des indicateurs climatiques de Manuvie, sur le rendement historique des entreprises par rapport aux indices de référence pertinents, sur les obstacles à la transition et, surtout, sur les pistes de placement en faveur de mesures de décarbonation.

L'engagement comme atout

En tant qu'investisseur principalement axé sur les titres à revenu fixe, nos activités d'engagement auprès des équipes de direction ainsi que les occasions peuvent différer de celles des porteurs de titres de participation de sociétés ouvertes qui détiennent une participation directe dans une société.

Dans certains cas, Manuvie peut être un investisseur passif qui recourt à des stratégies d'indexation qui optimisent ses taux de rendement corrigé du risque. Dans ces situations, notre capacité à exercer une influence sur les décisions de placement peut s'avérer limitée et, par conséquent, nous nous abstenons généralement de voter par procuration.

Pour les secteurs à forte intensité d'émissions, nos analystes interrogent les équipes de gestion au sujet de plusieurs facteurs ESG, dont les politiques en matière d'émissions et les efforts de décarbonation, lorsqu'ils en ont eu l'occasion lors de conférences sectorielles et d'appels ou de réunions avec la direction. Nous encourageons également l'utilisation de questionnaires standard sur les facteurs ESG dans les opérations de placement privé, afin de favoriser une communication plus efficace avec les émetteurs.

Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

■ Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

Défense

Défendre directement ou indirectement les politiques qui soutiennent les objectifs de placement zéro nettes.

Ceci passe par un engagement auprès des pairs du secteur, notamment le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du questionnaire sur les facteurs ESG de la Private Placements Industry Association et une participation régulière à des groupes de travail de pairs, notamment dans le secteur de l'assurance aux États-Unis et au Canada.

Désinvestissement

Alignement des sociétés ou des secteurs de portefeuille en fonction de notre tolérance au risque.

En tant qu'investisseurs, nous privilégions les stratégies d'achat à long terme. Lorsque certains placements ne sont plus en phase avec ses objectifs ou sa tolérance au risque, Manuvie peut se départir de ses éléments d'actif. Toutefois, nous pensons que le désinvestissement en tant que stratégie immédiate n'est pas l'approche la plus efficace pour réduire les émissions dans l'économie réelle. En effet, les preuves académiques et concrètes qui démontrent que le désinvestissement est un outil principal permettant d'avoir des répercussions sur le climat sont rares. L'investissement, au contraire, nous confère le droit et la capacité de faire part de nos préoccupations directement auprès des dirigeants des entreprises, que ce soit au titre d'une participation en tant qu'investisseur en actions ou dans le cadre de contrôles préalables et du suivi en tant qu'investisseur en titres à revenu fixe.

Le désinvestissement ne semble pas inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques et peut même les amener à se détourner de leurs engagements, ce que confirment notamment des exemples marquants d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre générées par des actifs réels après leur cession.²³ En ce qui concerne notamment les investisseurs en titres à revenu fixe, le désinvestissement s'accompagne de risques en

matière de diversification des portefeuilles et de coûts susceptibles de compromettre notre capacité à tenir nos engagements à long terme vis-à-vis de nos titulaires de contrats d'assurance et de nos actionnaires. Enfin, le désinvestissement a pour effet de transférer les émissions du bilan d'un investisseur à celui d'un autre et ne se traduit pas nécessairement par des réductions d'émissions dans l'économie réelle.

Compensation

Détenir des compensations carbone ou des actifs à bilan carbone négatif (par exemple, des terrains forestiers gérés de manière durable) et investir dans des projets qui génèrent des compensations crédibles dans des secteurs où il est difficile de réduire les émissions.

Le fonds général est un important propriétaire d'actifs forestiers et agricoles gérés par Gestion de placements Manuvie, ce qui pourrait offrir des solutions climatiques naturelles à long terme. Nous continuons à surveiller le développement des cadres directeurs pour les stratégies de zéro nettes des institutions financières dans la mesure où ils concernent la compensation de nos émissions produites ou financées. Cela étant, nous préférons, dans la mesure du possible, que les émetteurs dans lesquels nous investissons donnent la priorité aux stratégies d'atténuation des émissions et qu'ils fassent preuve de transparence lorsqu'ils ont recours à des mesures de compensation crédibles et vérifiées pour des catégories d'émissions difficiles à réduire.

Enfin, nous espérons tirer parti de la « **décarbonation naturelle** ». Avec le temps, notre portefeuille pourrait bénéficier de la maturation et de la disparition progressive des placements dans les secteurs fortement émetteurs ainsi que des facteurs favorables résultant de l'évolution sociétale en matière de consommation d'énergie, des politiques gouvernementales favorables et de l'évolution des facteurs économiques à l'échelle mondiale.



Répartition – Orienter les placements de manière à privilégier une baisse de l'intensité des émissions, les facteurs verts ou les facteurs de transition



Engagement et influence – Fournir des commentaires de façon proactive et constructive et soutenir les sociétés de portefeuille de manière à encourager la transition et renforcer les exigences minimales quant à la diligence raisonnable



Défense – Vendre ou éviter certaines sociétés de portefeuille en fonction de critères tels que l'atteinte des cibles, le rendement en matière d'émissions et la répartition sectorielle



Désinvestissement – Exercer des pressions et défendre directement ou indirectement les politiques favorables à la zéro nettes



Compensation – Détenir des compensations carbone ou des actifs à bilan carbone négatif (par exemple, des forêts) et investir dans des projets



Tirer parti de la décarbonation naturelle dans l'économie réelle et de l'inertie liée à la disparition progressive des titres du portefeuille

Sur la base des recommandations du Net Zero Investor Playbook, du GFANZ, de la SBTi et des recommandations des PRI de l'ONU.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

■ Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle

Nos produits et services

Dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, nous mettons à profit plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service de particuliers, de clients institutionnels et de participants à un régime de retraite du monde entier. Nous continuons de croire que le fait de ne pas atténuer les risques climatiques représentera, au cours des prochaines décennies, une menace systémique pour la stabilité sociale, environnementale et financière, et donc pour nos activités et les objectifs financiers de nos clients.

Afin de comprendre l'incidence des changements climatiques sur les décisions de placement, nous croyons que les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les sociétés et les actifs dans lesquels ils investissent. Il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs. En résumé, en tant que gestionnaires d'actifs, ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche en matière d'investissement, le vote par procuration, la réduction des émissions directes de GES, la mise en œuvre d'excellentes pratiques de gestion du développement durable pour les actifs exploités, et la participation au sein de l'industrie à des initiatives collectives sur le climat. En général, nous préférons mener

des activités d'engagement directement auprès des sociétés pour favoriser la mise en œuvre efficace de stratégies de réduction des risques climatiques et d'adaptation, en nous réservant le droit d'éliminer une société du portefeuille.

En tant que gestionnaire de placements, nous pensons qu'il est important d'encourager l'adoption de normes élevées et de fournir régulièrement des commentaires aux organismes de réglementation, aux organismes de normalisation et aux fournisseurs de données sur les questions liées au climat. Le renforcement du contexte politique, normatif et réglementaire en matière de climat peut protéger les placements à long terme de nos clients.

Outre l'intégration prudente de la gestion des risques liés au climat, nos clients prennent de plus en plus conscience des possibilités concrètes offertes par la transition vers une

économie zéro nettes. Nous avons conçu des stratégies adaptées aux attentes qui en découlent. Ces stratégies peuvent contribuer à rendre possible la décarbonation de l'économie réelle et donnent aux clients les moyens de faire leurs propres choix durables et de renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

Dans le cadre de nos activités d'assurance vie et d'assurance maladie, nous nous concentrons sur la recherche et la collecte de données afin de guider le développement des produits, leur prix, la tarification, les demandes de règlement et les actuaires à mesure que nous en apprenons davantage quant à l'incidence des risques physiques liés au climat sur les taux de morbidité et de mortalité.

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



Nos produits et services liés au climat

Solutions climatiques dans les stratégies de placement

Nous proposons à nos clients toute une gamme de produits destinés à les aider à atteindre leurs propres objectifs climatiques, parallèlement à leurs objectifs financiers. Cette gamme englobe à la fois l'intégration des facteurs ESG et des produits de placement thématiques spécialisés sur les marchés privés et publics.

En ce qui concerne les stratégies climatiques thématiques, l'objectif est de combiner la recherche de rendements corrigés du risque attractifs avec des caractéristiques environnementales positives dans l'ensemble d'un portefeuille, comme une température plus basse, une intensité de carbone plus faible et des revenus plus élevés provenant des technologies propres, entre autres, et de concentrer le capital sur les entreprises les mieux placées pour réussir à faire face au changement climatique.²⁴ Notre stratégie climatique forestière, unique à Manuvie, offre aux investisseurs qualifiés la possibilité de se positionner sur les marchés des solutions climatiques naturelles, optimisant ainsi leurs bénéfices éventuels.

Exemples de stratégies axées sur le climat²⁵

Nom de la stratégie	Axes thématiques et stratégiques
Stratégie climatique pour le secteur forestier	Promotion de l'atténuation des changements climatiques grâce à des forêts gérées de manière durable et dans lesquelles la séquestration de carbone prime sur la production de bois d'œuvre.
Stratégie mondiale d'actions liées au climat	Recours à l'Accord de Paris et aux cibles fondées sur la science pour orienter le processus de sélection des titres en investissant dans des entreprises qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques.
Stratégie d'obligations climatiques mondiales	Placements effectués principalement dans des titres mondiaux à revenu fixe d'émetteurs qui contribuent favorablement à l'atténuation des changements climatiques, soit grâce à leurs émissions peu élevées, soit en s'engageant à atteindre des cibles de réduction par les produits et services qu'ils offrent ou en utilisant les sommes perçues pour l'achat d'obligations liées au climat.
Stratégie d'obligations asiatiques durables	Placements en priorité dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements, des agences, des institutions supranationales et des émetteurs privés d'Asie qui présentent des caractéristiques de durabilité fortes ou en progression.
Stratégie Actions asiatiques axées sur le développement durable	Placements dans un portefeuille d'actions diversifié d'entreprises asiatiques considérées comme présentant des caractéristiques de durabilité solides ou en voie d'amélioration, y compris des entreprises impliquées dans les technologies propres, l'innovation sociale fondée sur les technologies et la promotion de pratiques de gouvernance saines.

Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Plan et trajectoire de décarbonation

Les placements de notre fonds général

Découvrez comment nous investissons

Plan et trajectoire de décarbonation

Stratégie de mise en œuvre

Nos produits et services

■ Nos produits et services liés au climat

Jouer notre rôle



Résilience climatique dans la conception des produits d'assurance

Les événements climatiques sont complexes, interdépendants et constituent un défi d'envergure pour la sélection des risques dans le secteur de l'assurance. Le coût des incidents sévères en assurance vie et maladie peut paraître minime par rapport à ce que l'on observe en assurance dommages, ce qui amène certains à conclure qu'il est insignifiant. Les pays exposés aux répercussions les plus graves des changements climatiques sont souvent occupés par des populations sous-assurées ou non assurées. La complexité des risques chroniques et des risques liés à la transition en ce qui concerne la morbidité et la mortalité reste un domaine d'étude important.

Face à ces défis, nous avons mis au point un processus visant à comprendre les variations des risques liés au climat dans certains pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Cette analyse est complétée par des outils prospectifs qui nous aident à appréhender les incidences à court et à long terme, en fonction de différents scénarios climatiques.

Nous continuons à évaluer comment le risque climatique peut influencer la conception et la tarification des produits de manière à répondre au mieux aux besoins de nos clients. Les données relatives aux sinistres restent un obstacle à la quantification des répercussions financières des événements climatiques sévères et chroniques sur le secteur. Un programme pilote de Manulife, avec pour objectif l'évaluation des incidences des risques liés au climat sur les sinistres, fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité.

Des solutions climatiques naturelles à haute intégrité

Nous nous efforçons d'assurer une séquestration de carbone de la plus haute intégrité et de créer de la valeur tant pour les investisseurs que pour l'environnement.

À cette fin, notre division Agriculture et terrains forestiers a mis en place un groupe de travail sur les normes en matière de carbone, composé d'experts issus de notre société et de représentants d'organismes sans but lucratif de premier plan qui œuvrent dans la conservation.

Les principes de Gestion de placements Manuvie sont conformes aux principes de base en matière de carbone de l'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market (ICVCM) et tiennent compte, entre autres, d'aspects essentiels concernant l'additionnalité, la permanence, les fuites, et l'exactitude de la surveillance, de la production de rapports et des vérifications.

Nous continuons à faire évoluer nos principes au même rythme que les meilleures pratiques internationales, notamment les Principes fondamentaux du carbone (CCP). Nous avons également participé, directement ou par l'intermédiaire d'alliances sectorielles, dont la National Alliance of Forest Owners et le World Business Council for Sustainable Development, à des consultations publiques sur des normes émanant de groupes tels que l'ICVCM et l'initiative Voluntary Carbon Markets Integrity (VCMI), afin de contribuer à l'élaboration de ces normes en tenant compte des données scientifiques les plus fiables dont nous disposons.

Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

■ Jouer notre rôle

Voir au-delà des réductions d'émissions

La zéro nettes exige la collaboration de tous



Jouer notre rôle

Les gouvernements jouent un rôle essentiel dans cette transition en promulguant des politiques, des réglementations et des mécanismes qui encouragent la réduction des émissions. L'élaboration de politiques publiques axées sur les secteurs à fortes émissions de carbone et difficiles à maîtriser, ainsi que les mécanismes de financement nécessaires pour accélérer le déploiement des technologies d'énergie propre, peuvent favoriser l'accélération de la transition. Dans les marchés émergents, les banques de développement multilatérales et les institutions similaires contribuent à réduire davantage les risques des placements et peuvent permettre à des investisseurs comme Manuvie de déployer plus efficacement leurs capitaux là où ils sont le plus nécessaires.

Nous entretenons un dialogue actif avec les gouvernements et les organismes de réglementation nationaux qui cherchent à obtenir des commentaires sur les politiques et les réglementations liées au climat, notamment à Singapour, aux États-Unis et au Canada. Compte tenu des exigences en matière de capital des assureurs, nous sommes largement favorables au principe de leur modernisation et à la prise en compte des exigences d'une économie à faibles émissions de carbone, mais le rôle essentiel du maintien de la stabilité financière et de l'indépendance de la réglementation par rapport à l'élaboration des politiques ne doit pas être mis en péril.

Jouer notre rôle

Voir au-delà des réductions d'émissions

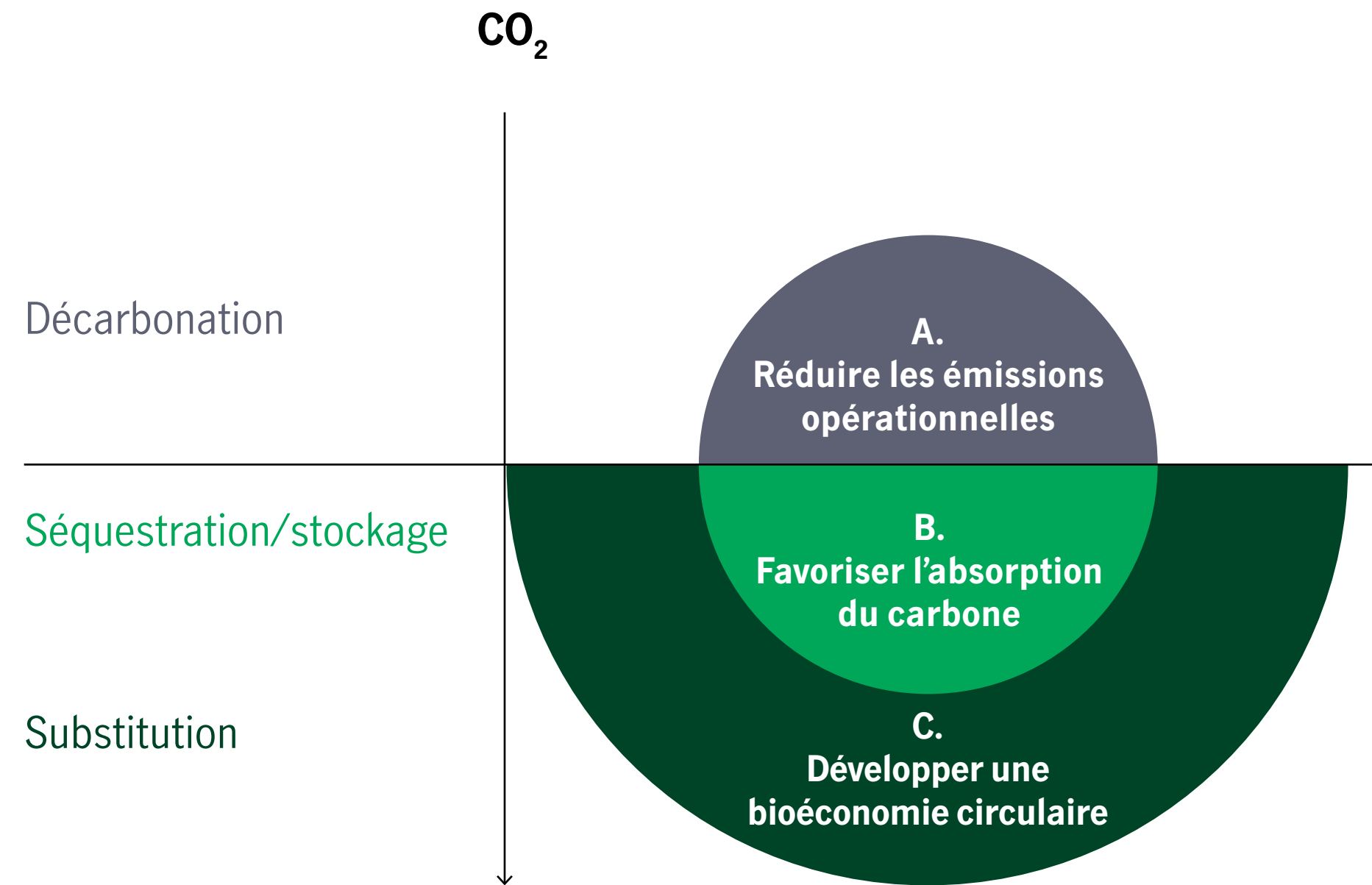
La zéro nettes exige la collaboration de tous

Voir au-delà des réductions d'émissions

La réduction des émissions n'est qu'un début. Si les entreprises ne sont encouragées qu'à réduire les émissions induites par leurs stocks, au lieu de se positionner également comme fournisseurs de solutions à faibles émissions ou zéro émission, l'objectif commun d'atteindre la zéro nettes à l'échelle mondiale d'ici à 2050 nous échappera.

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) estime que l'évaluation de la compatibilité d'une entreprise avec une économie à faibles émissions de carbone nécessite la surveillance de trois paramètres : les émissions induites, l'élimination du carbone et les émissions évitées. Dans ce plan, nous avons décrit notre démarche en matière d'émissions induites et analysé notre rôle dans l'élimination du carbone.

Nous nous efforçons activement de mieux comprendre notre contribution – ainsi que les occasions de renforcer cette contribution – en matière d'émissions évitées dans le cadre de nos activités et de nos placements. Le WBCSD a récemment élaboré des lignes directrices à ce sujet. Nous suivrons les meilleures pratiques connues et veillerons à ce que des mesures appropriées soient appliquées pour élaborer des solutions et divulguer des renseignements de manière transparente.



Le Net Zero Institute considère que l'évaluation de la compatibilité d'une entreprise avec une économie à faibles émissions de carbone passe par la surveillance de trois paramètres :

- **Émissions induites (A)** – empreinte carbone d'une entreprise, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (y compris les émissions de portée 3).
- **Absorptions de carbone (B)** – Puits de carbone liés à l'activité d'une entreprise.

- **Émissions évitées (C)** – les avantages – s'il y en a – qu'une entreprise procure grâce à ses produits et services par rapport à un scénario de référence, autrement dit la substitution.

Pour agir sur ces trois paramètres, il faudra réussir à surmonter les tensions liées à l'utilisation des sols et à comprendre les compromis éventuels entre ceux-ci. La priorité reste la réduction des émissions opérationnelles et le renforcement de leur absorption. ²⁶

Investir dans les nouvelles technologies

Nous mettons à l'essai des technologies de décarbonation dans certains marchés afin d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions :

- **Terrains forestiers** : Projet conjoint en Nouvelle-Zélande visant à mettre à l'essai un camion à hydrogène transportant des grumes entre des forêts et des ports. L'électricité nécessaire à la production d'hydrogène « vert » provient d'énergies renouvelables, qui représentent 80 % de la production d'énergie de la Nouvelle-Zélande. L'hydrogène est considéré comme une source de combustible plus adaptée à la machinerie lourde que l'électricité, car les batteries rendraient les camions chargés trop lourds pour de nombreuses routes en Nouvelle-Zélande. Nous croyons qu'avec l'évolution de cette technologie, nous pourrions réduire de façon importante les émissions de portée 1 et 3 associées à la gestion de nos activités forestières.
- **Agriculture** : L'incorporation de biocharbon (matière à forte teneur en carbone résiduelle issue de la combustion de biomasse en l'absence d'oxygène) dans les sols de vergers du Nord-Ouest de la côte du Pacifique gagne du terrain sur le plan commercial et pourrait permettre un stockage permanent du carbone dans les sols et améliorer la qualité et l'humidité des sols. Cette technologie pourrait réduire les besoins en engrais et en pesticides, ainsi que les émissions associées à leur fabrication et à leur application. Le potentiel de réduction des émissions du biocharbon est mal compris, mais pourrait être important, et nous visons à en comprendre les avantages grâce à ce projet d'essai.

Jouer notre rôle

Voir au-delà des réductions d'émissions

La zéro nettes exige la collaboration de tous



La zéro nettes exige la collaboration de tous

Le fondement scientifique des trajectoires mondiales visant à limiter le réchauffement nécessite une collaboration d'une envergure sans précédent des divers acteurs. Cela implique des changements fondamentaux dans le fonctionnement des gouvernements, des organisations et des communautés.

Le secteur financier fait office de catalyseur sur la voie de la décarbonation, notamment en investissant et en fournissant des produits destinés à écologiser notre économie. Mais nous n'agissons pas seuls.

Tout d'abord, nous comptons sur la capacité des décideurs politiques et des innovateurs technologiques à mener des interventions importantes et transformatrices dans l'économie réelle. Deuxièmement, nous devons avoir accès à des renseignements et des données fiables, crédibles et opportunes de la part de nos partenaires d'exploitation et des entreprises dans lesquelles nous investissons sur les paramètres clés de la décarbonation. À cette fin, nous adhérons à plusieurs réseaux mondiaux de développement durable, dont le Conseil d'action en matière de finance durable, l'ESG Data Convergence Initiative et le WBCSD. Enfin, nous dépendons du soutien des investisseurs, des clients, des pairs et des organismes de réglementation de Manuvie, qui comprennent l'urgence des efforts climatiques à l'échelle mondiale et nous encouragent à nous concentrer assidûment sur notre plan d'action climatique.

Nous restons déterminés à atteindre nos cibles climatiques, définies conformément aux lignes directrices de la SBTi pour les catégories d'actifs visées, tant en ce qui concerne nos émissions opérationnelles que celles associées à nos placements.

Toutefois, tant que Manuvie n'est pas en mesure de valider les cibles des propriétaires d'actifs séparément des actifs discrétionnaires gérés pour le compte de tiers, nous nous abstenons pour le moment de chercher à obtenir une validation formelle par l'initiative.

Dans l'immédiat, nous pensons qu'il est préférable de consacrer notre temps à l'atteinte de nos cibles. Nous continuerons à évaluer la faisabilité d'une vérification par un tiers à l'avenir et à collaborer avec les organismes de normalisation, y compris la SBTi.

Atteindre le niveau d'ambition nécessaire, à l'échelon de l'entreprise, pour s'aligner sur les trajectoires établies de décarbonation mondiale reste un défi. Les institutions financières ne représentent que 1 % des entreprises ayant des cibles validées par la SBTi et les secteurs fortement émetteurs, tels que les produits chimiques, les transports et les services publics d'électricité, ne représentent que 6 % des entreprises ayant des cibles validées par la SBTi. Nous estimons que les lignes directrices de la SBTi pour les secteurs fortement émetteurs peuvent contribuer à la crédibilité des engagements des entités émettrices, étant donné que les trajectoires sectorielles sont fondées sur les modèles de l'AIE et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nous sommes impatients de voir des progrès par rapport aux cibles d'émissions dans la décennie à venir et il est de la plus haute importance de concentrer les ressources et les efforts sur ces initiatives productives de réduction des émissions.

Pour nous joindre

manuvie.com

johnhancock.com

manulifeim.com/us/fr

- 1 Signé sous le nom de Gestion d'actifs Manuvie en 2015.
- 2 Agence internationale de l'énergie, 2023
- 3 Manuvie et Gestion de placements Manuvie définissent leurs limites organisationnelles au moyen de l'approche du contrôle opérationnel visant les émissions de portée 1 et 2, conformément au Protocole des GES. Dans le cadre de l'approche du contrôle opérationnel, une société est responsable de 100 % des émissions de GES provenant des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel, quelle que soit la propriété financière de l'entité. Cette approche ne tient pas compte des émissions de GES provenant des activités dans lesquelles la société détient une participation, mais sur lesquelles elle n'a aucun contrôle opérationnel.
- 4 Par rapport à l'année de référence 2019 qui, pour nous, est une année typique en matière d'activité. La pandémie de COVID-19 a mené à l'adoption du télétravail dans l'ensemble de nos activités, de sorte que nos émissions de 2020 ne sont pas représentatives d'une année typique.
- 5 Le financement de projet est défini, conformément aux indications de la Science Based Target initiative (SBTi) pour les institutions financières, comme un prêt ou un placement (privé) au bilan dont l'utilisation connue des produits est désignée pour une activité ou un ensemble d'activités clairement définis, comme la construction d'une centrale alimentée au gaz, d'un projet éolien ou solaire ou de projets d'efficacité énergétique.
- 6 Par rapport à une estimation de référence de 2019. Nos cibles à court terme comprennent des cibles intermédiaires pour 2035 et 2027.
- 7 Notre point de vue sur la transition juste s'inspire de la définition proposée par l'Organisation internationale du travail : « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté ».
- 8 Les 53 % restants des émissions de portée 1 et 2 concernent des actifs exploités par Gestion de placements Manuvie et appartenant à des clients de Gestion de placements Manuvie.
- 9 Au 30 septembre 2023
- 10 Ces images ne sont incluses qu'à des fins d'illustration; les caractéristiques réelles d'émissions d'actifs précis varient en fonction de divers contextes et facteurs.
- 11 Les projections illustrent l'échelle des réductions d'émissions prévues pour les actifs que nous possédons et exploitons directement, à la lumière de notre inventaire d'émissions actuel et des limites connues. Manuvie reçoit l'assurance d'un tiers pour les émissions liées à l'immobilier, aux terrains forestiers et à l'agriculture. Les projections sont basées sur les directives du World Resources Institute (WRI) et du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), sur le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, sur le Greenhouse Gas Protocol Agricultural Guidance (WRI) et sur la Révision 2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Manuvie s'attend à ce que l'inventaire évolue au fur et à mesure que la couverture des données s'améliorera et que les objectifs de fiabilité seront atteints dans le secteur de l'agriculture. Veuillez vous référer à notre avertissement concernant l'utilisation de ce rapport et les énoncés prospectifs.
- 12 Rapport World Energy Outlook 2023 de l'Agence internationale de l'énergie
- 13 <https://www.pnas.org/content/114/44/11645>
- 14 <https://www.wbcsd.org/Programs/Climate-and-Energy/Climate/Natural-Climate-Solutions>
- 15 Absorption annuelle nette moyenne pour les cinq dernières années. Sur ce total, -0,11 t éq. CO₂ des absorptions sont attribuables à l'agriculture et -1,14 t éq. CO₂ aux terrains forestiers. Cinq ans en date du 31 décembre 2022. L'absorption annuelle de CO₂ tient compte de l'augmentation annuelle du stock de carbone dans l'inventaire forestier sur pied (croissance biogénique), ainsi que du carbone stocké dans les produits forestiers récoltés au cours de l'année visée. En raison des variations d'une année à l'autre présentes dans les méthodologies d'estimation de l'inventaire forestier et les calendriers de récolte, nous publions une moyenne sur cinq ans de l'élimination de carbone. Les absorptions de CO₂ peuvent fluctuer au fil du temps en raison des cycles de plantation et de récolte et de l'utilisation d'une moyenne sur cinq ans. La demande de produits forestiers récoltés ayant augmenté par rapport à l'offre au cours des cinquante dernières années en raison de la pénurie de logements et des besoins liés à la pandémie, les récoltes se sont intensifiées pour tirer parti de la vigueur des marchés du bois.
- 16 Au 31 décembre 2022
- 17 Les titres de créance comprennent les produits souverains, des marchés publics, des marchés privés et hypothécaires.
- 18 En date de 2019
- 19 En date de 2019
- 20 La première activité d'estimation de référence de Manuvie sur les émissions financées remonte à 2019. Une marge d'erreur significative est associée à celle-ci étant donné le manque de données publiées par des tiers pour l'ensemble des catégories d'actifs. Manuvie continue d'améliorer les processus de comptabilisation de ses émissions financées, conformément aux meilleures normes et données dont elle dispose.
- 21 Les placements verts comprennent les placements du fonds général, tels qu'ils sont déterminés par le Cadre de référence applicable aux obligations durables de Manuvie (les actifs verts seulement) et les Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association (2017). Valeur en date de 2022.
- 22 Agence internationale de l'énergie, 2022
- 23 GFANZ et Environmental Defense Fund, *GFANZ Framework for Net Zero Transition for Financial Institutions (2022)*
- 24 Les effets varient d'une stratégie à l'autre et sont propres à leur structure particulière. Aucune garantie n'est donnée quant au rendement financier ou à la rentabilité des placements.
- 25 Tous les placements ne sont pas offerts à tous les investisseurs partout dans le monde.
- 26 Illustration empruntée au World Business Council for Sustainable Development : <https://www.wbcsd.org/Sector-Projects/Forest-Solutions-Group/Resources/Forest-Sector-Net-Zero-Roadmap>